



# Un bilan fidèle à sa courbe en dents de scie

*L'irresponsabilité des uns et des autres mène vers un déconfinement assasin de fait*

*Insensée, cette polémique autour de l'hydrochloroquine !*

Page 3

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9025

Mercredi 27 Mai 2020

## Il est grand temps de penser le Maroc d'après

*Moins inégalitaire, plus solidaire, créateur de valeurs et d'emploi*



Page 2

Collecte record des  
recettes douanières



*L'ADII poursuit son trend haussier et  
recouvre 103,7 milliards de dirhams  
en 2019 contre 100,8 milliards en 2018*

Page 11

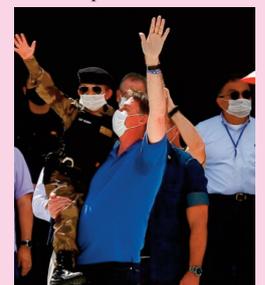
L'épidémie de Covid-19  
au Maroc vue sous l'angle  
de la sociologie



*I - Un mode de vie social  
transformé face à une conjoncture  
sanitaire compliquée*

Pages 9-10

Bolsonaro et la pandémie  
au Brésil Comme Trump  
mais en pire



Page 8

# Il est grand temps de penser le Maroc d'après



Deux semaines de la fin de la troisième phase de confinement, le constat s'impose avec acuité et urgence : nous vivons un moment exceptionnel, tant les crises combinées qui nous ont si violemment frappés ont mis à nu nos nombreuses fragilités et failles et tant, aussi, les lendemains sont si incertains que personne n'ose s'y aventurer autrement qu'en conjectures. Si la pandémie de Covid-19 a fait naître mille solidarités, la période qui lui fera suite sera propice au catastrophisme, aux fuites en avant, aux populismes démagogiques et à la répétition aggravée des mêmes recettes qui avaient le vent en poupe durant la phase qui l'a précédée. Mais elle rend aussi et plus que jamais visible l'urgence d'une alternative radicale et globale à la politique de démantèlement des services publics entamée depuis fort longtemps, mais renforcée depuis notre sortie de la tristement célèbre politique d'ajustement structurel, dont l'actuelle crise a démontré la dangerosité, le dogmatisme, l'inefficacité et le caractère borné. Il faut néanmoins se réjouir de voir se poser, de nouveau, la sempiternelle question du changement de paradigmes et de notre manière de redistribuer le produit de notre richesse commune. Et surtout de nous dire que nous avons trop perdu de temps au regard du Rapport du centenaire que nous avons mis dans les tiroirs juste après sa publication il y a quinze ans sans prendre ni le temps de le discuter, ni celui d'en méditer les solutions qu'il nous proposait pour sortir de nos ornières en 2025.

Il aura fallu le Printemps arabe, un changement de Constitution et de nombreux soulèvements populaires dont certains organisateurs paient encore le lourd tribut de la privation de li-

berté, l'échec officiellement acté de notre plan de développement et l'actuelle crise sanitaire pour que nombre de voix jadis inaudibles se fassent entendre.

Il aura également fallu que S.M le Roi intervienne en personne pour que les lourdeurs administratives et leurs entraves multiformes cèdent le pas à la célérité, à la mobilisation et à la créativité et que les hérauts de l'économie de la rente, les lobbys et autres intérêts catégoriels rentrent la tête pour se mettre dans les rangs en attendant, peut-être, de la ressortir au moment opportun afin que leur « business as usuel » puisse



**Moins inégalitaire, solidaire, moderne, démocratique, créateur de valeurs et d'emploi, inclusif, redistributif de ses richesses et disposant de services publics et d'un système d'enseignement performants et au dipason des besoins**

continuer à faire florès et entraîner dans son sillage les ambitions d'une jeunesse désabusée et l'avenir d'un pays dont l'ancrage historique, le régime politique, les valeurs et les solidarités ont toujours été les véritables ciments fédérateurs.

En sera-t-il toujours ainsi ? Les projections établies par les rédacteurs dudit Rapport l'espéraient raisonnablement et à force d'arguments qu'il serait opportun de rappeler.

Pour eux, le Maroc souhaitable se doit d'être un Maroc moderne, démocratique, offrant des chances égales d'accès au développement à tous ses citoyens, capable d'exploiter au mieux ses richesses et d'optimiser ses potentiels de développement, de créer des emplois suffisants et de répondre aux besoins essentiels de ses citoyens. Il devra aussi être fort de sa diversité, moins inégalitaire, plus solidaire, capable d'assumer les vertus de la modernité, de la responsabilité, du travail bien fait, du patriotisme, de la citoyenneté et des valeurs universelles. Bref, un Maroc ouvert sur les valeurs universelles mais soucieux de préserver son authenticité culturelle et attaché aux valeurs citoyennes, solidaire et où règnent la démocratie, la liberté d'expression et le partage équitable des richesses.

Un Maroc dont les citoyens disposent d'une base minimum d'éducation et de droits, d'un tissu social moins éclaté et plus solidaire et où les taux de pauvreté, de chômage et d'analphabétisme sont réduits et contrôlables.

Un Maroc dont l'économie est compétitive, où les écarts de revenus sont réduits et où il existe des filets sociaux à même de permettre la protection des catégories les plus vulnérables.

Un Maroc où la culture prospère et où la population dispose d'une couverture universelle efficiente, d'un accès

aux soins bien régulé et planifié en fonction des besoins et dont les services publics sont modernes, efficaces et performants.

Un Maroc où il n'y a pas de bidonvilles et qui dispose d'une éducation de qualité pour tous et d'une formation en adéquation avec les besoins du marché du travail.

Les lenteurs du temps politique nous ont certes fait perdre 15 ans depuis la publication de ce Rapport dont les préconisations stratégiques devaient au moins transparaître à travers les recommandations que la Commission spéciale du nouveau plan de développement fera prochainement, mais il est encore temps de prendre le taureau par les cornes et de mettre à équidistance les valeurs capital et travail.

Plus que jamais, la tâche de penser le Maroc d'après doit, à cet effet, être collective et tellement déterminée à remettre en marche l'économie nationale et à en destiner une part importante des bénéfices pour combler cette irréfragable aspiration majoritaire à l'équité sociale pour que les décisions qui seront prises pour répondre aux dommages de la crise de Covid-19 ne soient pas une version dramatiquement aggravée et accélérée des logiques éculées qui ont conduit à l'accroissement des inégalités et des injustices.

Pour cela, nous avons besoin de fédérer nos forces, en partant des organisations politiques, syndicales, associatives existantes, mais aussi au-delà d'elles, afin que le Maroc auquel nous aspirons puisse être réellement nouveau et qu'il ait la meilleure chance possible de tenir le cap face à cette mer démontée dont la crise économique qui se profile à l'horizon ne fera que gonfler les dangereuses vagues.

Ahmed Saadi

# Un bilan fidèle à sa courbe en dents de scie

*L'irresponsabilité des uns et des autres mène vers un déconfinement assassin de fait*



La séquence vidéo a fait le tour des réseaux sociaux suscitant l'indignation et une réaction somme toute logique des autorités. Elle met en scène une vingtaine de clients amassés devant les portes d'une boulangerie de Casablanca, au mépris de toute distanciation et sans masques qui plus est, comme si s'approvisionner en gâteaux et autres pâtisseries était beaucoup plus important que leur santé. 48 heures après cette affligeante et énième démonstration d'une révoltante irresponsabilité collective, les autorités ont pris la décision de fermer la boulangerie en question, aux dépens d'employés dont l'activité est désormais en suspens. Mais cela empêchera-t-il pour autant la répétition de ce genre de situation ? Rien n'est moins sûr. Quelques jours auparavant, la même scène aux allures de déconfinement total s'est encore une fois répétée au marché de gros de poisson, pour un résultat identique. La fermeture des grilles du marché. Mais tardivement. L'apparition d'un foyer de contaminations n'a pu être évitée.

Dans un cas comme dans l'autre, les torts sont partagés entre commerçants et clients. De toute évidence, le coronavirus, dont pourtant 33% des cas sont recensés à Casablanca-Settat, n'effraie pas grand monde, tout comme la sévérité des contrôles mis en place ces derniers jours par les autorités. Le décalage entre la crise sanitaire et les comportements inconséquents de certains demeure un mystère en

ces temps où des gens se battent chaque jour pour survivre dans les hôpitaux du pays. D'ailleurs, mardi, en milieu de matinée, le ministère de la Santé a malheureusement annoncé 24 nouveaux cas Covid-19 et deux décès supplémentaires, portant le total des victimes à 202.

La bonne nouvelle est à chercher du côté des rémissions. Avec 67 nouvelles

guérisons, le Maroc en est à 4.841 personnes pour qui le Covid-19 n'est plus qu'un mauvais souvenir, grâce notamment au protocole de soin à base d'hydroxychloroquine en association avec l'azithromycine, instauré depuis le 20 mars dernier. Pourtant, malgré ses résultats inespérés, de l'autre côté de la Méditerranée, une fronde s'est élevée contre ce traitement miracle pour les uns et dangereux pour les autres. Car si l'on en croit une étude publiée dans la revue scientifique médicale britannique The Lancet, le recours à la chloroquine ou à ses dérivés, comme l'hydroxychloroquine serait tout bonnement inefficace. Ce à quoi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a réagi en décidant la suspension temporaire des essais cliniques réalisés à partir de l'hydroxychloroquine ou un de ses dérivés.

Mais pourquoi donc ? Selon le directeur général de l'OMS, le Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus « les auteurs de l'étude publiée sur The Lancet ont rapporté que chez les patients recevant le médicament, lorsqu'il était utilisé seul ou avec un macrolide, le taux de mortalité était plus élevé ». Une intrigante prise de position, alors que cette étude jugeant le recours à la chloroquine ou à ses dérivés, comme l'hydroxychloroquine inefficace, voire néfaste, n'a aucune valeur scientifique. D'abord, car ça n'a rien d'une étude ou d'un essai clinique. C'est plutôt une sorte d'analyse statistique. Il n'en fallait pas plus pour enclencher le gourou du Profes-

seur Didier Raoult. « Les dernières études publiées sur l'hydroxychloroquine montrent une discordance entre les données observationnelles et les analyses rétrospectives de bases de dossiers de patients. A l'IHU, nous faisons confiance à la réalité, pas au big data mal maîtrisé ».

Implacables comme d'habitude, les arguments du Professeur Raoult sont étonnamment corroborés par le DG de l'OMS, celui-là même qui a interdit les essais cliniques. Non, ce n'est pas une hallucination, lors du même point de presse où il a annoncé l'arrêt des essais cliniques, il a également expliqué que les médicaments à base d'hydroxychloroquine et chloroquine sont acceptés comme généralement sans danger pour les patients atteints de maladies auto-immunes ou de paludisme. Cette étrange contradiction en dit long sur une organisation que beaucoup décrivent comme dépassée par la situation. Rappelons que l'OMS a pendant longtemps expliqué que le masque ne protégeait pas contre le coronavirus. On connaît tous la suite et notamment la volte-face de l'OMS toujours par le biais du Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, pour qui, du jour au lendemain, les masques étaient devenus salvateurs et capitaux pour lutter contre la pandémie. Bref, il ne faut pas être devin pour comprendre que l'OMS navigue à vue et encore moins pour juger de l'efficacité du traitement à l'hydroxychloroquine.

Chady Chaabi



**Insensée, cette polémique autour de l'hydrochloroquine**

# Essaouira se prépare pour l'après pandémie



**A** l'instar des autres destinations touristiques à l'arrêt depuis mars dernier à cause de la crise sanitaire de Covid-19, Essaouira, lourdement touchée par les mesures de l'état d'urgence sanitaire, pense dès maintenant à l'après déconfinement.

Dans un contexte mondial protectionniste flou et instable sur le plan sanitaire (frontières fermées, vols aériens suspendus, restrictions imposées à la mobilité des gens à l'international), les opérateurs touristiques nationaux ont déjà entamé la réflexion sur des scénarios de gestion de la crise axés, à court et moyen termes, sur l'optimisation d'un produit adapté au marché interne.

« Il y a tout un travail qui se fait actuellement entre le ministère de Tourisme, d'une part, l'ONMT et les CRT et le Conseil provincial du tourisme (CPT), d'autre part. On travaille déjà en commun, selon les spécificités de chaque région et destination touristique, sur les segments d'offres à promouvoir et les produits à développer à l'adresse du marché national », nous avait déclaré Mouhsine Chafai El Alaoui, délégué provincial du ministère du Tourisme à Essaouira.

Dans ce sens, l'Association Essaouira Mogador, en coordination avec le CPT, a mis en œuvre un plan de relance de la destination en vue de glaner une bonne part du marché national qui est actuellement ciblé par toutes les destinations touristiques du Royaume.

« L'enjeu étant d'offrir aux Marocains une nouvelle manière de voyager chez eux, les différents intervenants locaux réfléchissent actuellement à une stratégie d'intervention sur la base de trois principes : une sécurité sanitaire à toute épreuve, des offres adaptées au client marocain, et une communication ciblée à même de se fonder dans un discours 100% local », nous a déclaré Tarik Ottmani, président de l'Association Essaouira Mogador.

Conformément aux directives officielles qui mettent la question sanitaire en tête de toutes les préoccupations, le plan de relance de la destination Mogador prévoit plusieurs mesures préventives qui impliquent tous les métiers touristiques. Mise en place de référentiels pour tous les corps de métiers touristiques, instauration d'un comité d'application des mesures et de certification, formation des corps de métiers touristiques, élaboration de guides sanitaires par métier (hôtellerie, restauration et activités sportives et culturelles), production de capsules de formation, affichage dans les points de vente et campagne digitale pédagogique dont, entre autres, des mesures qui vont être mises en œuvre en vue de préparer une plateforme d'action sanitaire adaptée aux risques du Covid-19.

Randonnées, excursions, plage, sports nautiques, arrière-pays, nature, terroir et patrimoine bâti sont les principaux atouts sur lesquels se base l'offre de relance d'Essaouira qui n'exclut au-

cune composante du potentiel touristique de la province.

Afin de mieux communiquer sur cette nouvelle offre qui se veut renouvratrice, crédible et concurrentielle, des capsules vidéo seront produites dans l'objectif de mettre en valeur le potentiel touristique qui fait de Mogador une destination à part. La première capsule aura pour but de rassurer les futurs voyageurs sur la qualité des offres et la solide plateforme sanitaire mise en place pour mieux les accueillir.

Selon une vidéoconférence qui a réuni dernièrement l'ONMT, les CRT et le CPT, les propositions avaient essentiellement porté sur le besoin d'amorcer une reprise de l'activité de manière innovante et marquante, d'une part, et la nécessité de préparer un discours cohérent et adéquat pour une prise de parole au moment opportun, d'autre part.

Notant l'incertitude liée à la fermeture des frontières qui met d'accord tout le monde sur le fait de devoir se focaliser sur le tourisme intérieur comme premier levier de relance de l'activité au lendemain de la pandémie, les opérateurs touristiques ont exprimé le besoin de disposer de données quantitatives et qualitatives à même de permettre de dresser un topo du potentiel du tourisme national pour pouvoir proposer les packages les plus adaptés au marché national.

Essaouira dispose de vrais trésors à faire découvrir aux touristes marocains qui ont besoin d'être rassurés quant au

sérieux et à la qualité des offres à promouvoir. A cet effet, des mécanismes d'accompagnement seront mis en place en vue de faire bénéficier les visiteurs marocains des produits proposés dans la stricte conformité aux critères prédéfinis.

« Essaouira doit engager tout son potentiel touristique afin de proposer un produit qui puisse faire la différence face aux autres destinations nationales. Les autorités compétentes devront penser sérieusement à intégrer l'île de Mogador, vrai trésor écologique et historique, dans un circuit touristique respectueux de la sensibilité de la zone et créateur d'une nouvelle chaîne d'activités touristiques », a proposé un opérateur touristique à Essaouira.

Dans ce contexte de mobilisation locale, et dans l'optique de mettre en synergie toutes les compétences et les idées des personnes ressources (associatifs, professeurs universitaires et chercheurs, opérateurs touristiques et artistes) en vue de repositionner Essaouira sur l'échiquier du tourisme national en mettant en exergue ses différentes potentialités, l'Association Essaouira Mogador a organisé mercredi 13 mai 2020 ladite visioconférence sous le thème « Essaouira, le jour d'après » en présence d'André Azoulay, conseiller de S.M le Roi et président-fondateur de l'association, Tarik Ottmani, président du bureau exécutif de cette ONG et président du CPT d'Essaouira.

**Abdelali Khallad**

# Pour une meilleure place du monde rural dans le nouveau modèle de développement

*Garantir le droit d'accès à la santé et à l'enseignement dans toutes les campagnes marocaines*

Les intervenants d'une visioconférence ont souligné l'importance d'accorder une place de choix au monde rural dans le modèle de développement escompté, en tant que condition sine qua non pour atteindre les objectifs de développement durable et dépasser les défaillances enregistrées en la matière.

Le nouveau modèle de développement doit apporter des solutions efficaces, efficientes et innovantes, basées sur les bonnes pratiques internationales, en vue de garantir à la population rurale le droit d'accès aux services publics, notamment la santé et l'éducation, ont relevé les participants à cette rencontre tenue récemment sous le thème "La place du monde rural dans les politiques publiques d'urgence".

Organisée à l'initiative des étudiants de la licence professionnelle en gestion publique et développement territorial, à la faculté de droit relevant de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, cette visioconférence a été l'occasion pour les participants de souligner, à l'unisson, que la question des ressources humaines revêt une importance particulière en ce sens qu'elle se trouve placée au cœur du nouveau modèle de développement. Ils ont préconisé d'encourager les enseignants et les médecins à s'installer dans le monde rural, et de s'attaquer aux déséquilibres environnementaux, tout en en assurant une bonne gouvernance.

Dans ce sens, le chef de département

de droit public à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, Mohamed El Ghali, a indiqué que la pandémie de coronavirus a mis en relief l'importance des politiques publiques et leur capacité d'accompagner les transformations sociétales, notamment en milieu rural.

Ces politiques ont démontré l'existence d'un déphasage entre le milieu urbain et celui rural, en l'occurrence en matière de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité, le développement des réseaux routiers, l'approvisionnement en eau potable et en électricité et l'accès aux services de base, dont la santé et l'éducation, a-t-il relevé.

Il a également évoqué la nécessité d'"humaniser" les politiques publiques et d'assurer un accès équitable pour toutes les franges de la société sur le même pied d'égalité, rappelant que la Constitution a consacré les principes d'équité et d'égalité.

De son côté, le professeur de droit public à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, Hicham Berjaoui, a passé en revue certaines données relatives à la situation de développement en milieu rural, notamment sur le plan socioéconomique, notant que ces chiffres démontrent l'importance du monde rural, qui contribue à la création de la richesse nationale à hauteur de 20% du PIB.

Eu égard à son importance démographique, sociale et économique, le développement du monde rural exige la synergie des efforts de l'ensemble des intervenants,



ندوة حول مكانة العالم القروي في السياسات العمومية الطارئة

à savoir l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics, pour relever les défis et atteindre les objectifs tracés, a-t-il estimé.

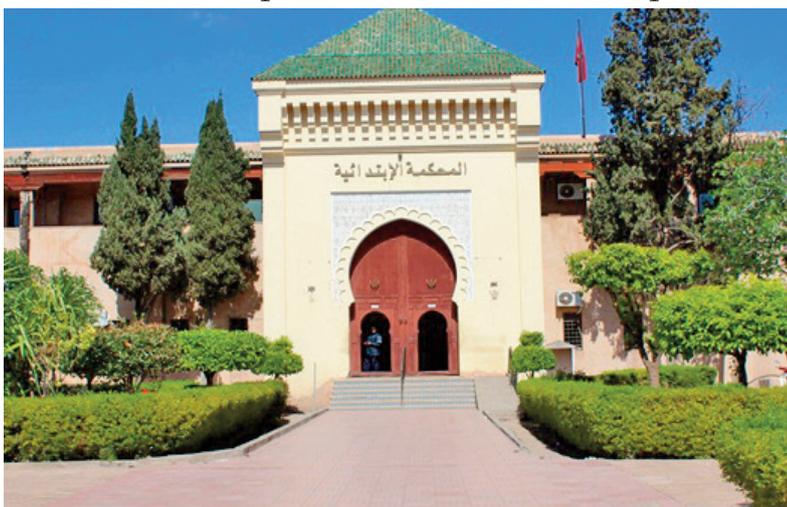
Les différents programmes adoptés par l'Etat ont contribué largement à réduire le déficit enregistré au niveau de certains services en milieu rural, sans pour autant pouvoir lutter contre la pauvreté, a-t-il déploré.

Pour sa part, le professeur en aménagement et développement territorial, Nabil Abou El Khayr, a indiqué que le Maroc comprend 1503 collectivités territoriales, dont 1282 communes rurales, notant que

12 millions de personnes issues de 29.000 douars ont bénéficié des programmes de lutte contre les disparités spatiales et sociétales en milieu rural, avec une enveloppe budgétaire de plus de 50 MMDH.

Il a, par ailleurs, mis l'accent sur l'ensemble des problèmes dont souffre le monde rural, notamment l'explosion démographique, la raréfaction des ressources en eau, la scolarisation de la fille rurale et la modernisation de l'agriculture, insistant sur la nécessité de conjuguer les efforts pour construire un monde rural durable et cohérent sur les plans social et économique.

## 9.943 individus poursuivis à Marrakech pour violation de l'état d'urgence sanitaire



Le Parquet près le tribunal de première instance de Marrakech a annoncé, lundi, que 9.943 personnes sont poursuivies pour violation de l'état d'urgence sanitaire.

Cette annonce a été faite lors de la 1ère réunion périodique 2020 de la commission locale pour la prise en charge des

femmes et enfants victimes de violence tenue, par visioconférence, sous la présidence du procureur du Roi près ladite juridiction, Khalid Rguig.

"Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions répressives prévues par le décret-loi 2.20.292 sur l'état d'urgence sanitaire et les procédures de sa

déclaration, le Parquet près le tribunal de 1ère instance de Marrakech a engagé des poursuites judiciaires à l'encontre de 9.943 individus pour violation de l'état d'urgence sanitaire, dont 9.841 poursuivis en état de liberté et 102 en état de détention", a-t-il indiqué.

"La poursuite en état de dé-

tention est une exception, alors que la base est la poursuite en état de liberté et ce, en vue de rationaliser, conformément aux circulaires du président du Ministère public, la détention préventive qui a atteint un taux de 2% au niveau du tribunal de 1ère instance de Marrakech, contre 3% sur le plan national en cette conjoncture", a-t-il expliqué, notant qu'il s'agit du taux le plus faible à l'échelle mondiale depuis l'entrée en vigueur du décret-loi jusqu'au vendredi 15 mai.

Le procureur du Roi a, par ailleurs, salué l'expérience des procès à distance, qui a donné des résultats positifs dans le cadre du respect total du procès juste et équitable, de la mise en œuvre des mesures préventives et du renforcement de la sécurité sanitaire des détenus et des composantes de la famille de la justice.

Il a estimé que le procès à distance est une décision fondatrice sur le plan juridique, sage en matière de gestion et efficace sur le plan pratique, relevant que cette mesure préventive en cette conjoncture est liée aux perspec-

tives d'avenir du tribunal numérique et ce, dans le cadre des projets stratégiques auxquels s'attelle le ministère de tutelle dans le sillage de la mise en œuvre du plan de réforme globale et profonde du système de la justice.

La commission locale pour la prise en charge des femmes et enfants victimes de violence a tenu sa 1ère réunion périodique à distance avec la participation des départements gouvernementaux et des associations de la société civile actives au niveau du territoire relevant du ressort dudit tribunal, sous le thème "Quel rôle pour la cellule de lutte contre la violence à l'égard de la femme et de l'enfant durant la période de confinement?".

Cette réunion a été l'occasion d'aborder le phénomène de la violence pendant la période de confinement, le rôle de la plateforme numérique dans la garantie d'une efficacité judiciaire en matière de traitement des affaires de violence contre les femmes et les enfants, ainsi que d'examiner les différentes problématiques liées à la violence contre la femme durant cette crise sanitaire.

# Campagne de solidarité avec les victimes des inondations à El Kelâa des Sraghna

*200 familles de la commune de Dechra bénéficient d'aides alimentaires*



Quelque 200 familles dans la commune de Dechra (province d'El Kelâa des Sraghna) ont bénéficié d'aides alimentaires, distribuées dans le cadre d'une campagne de solidarité, organisée en fin de semaine pour venir en aide aux populations touchées par les inondations engendrées par les dernières précipitations qu'a connues la région.

Cette initiative, à laquelle ont pris part des acteurs et person-

nalités des mondes des médias, des finances et des affaires, a ciblé les catégories vulnérables comme les veuves, les sans-emplois et les personnes à besoins spécifiques, qui ont ainsi bénéficié d'aides alimentaires, outre la distribution de vêtements de l'Aid à une centaine d'enfants.

Cette action humanitaire, menée en étroite coordination avec les autorités locales, vise à atténuer les effets socioéconomiques de ces inondations sur

les familles, surtout en cette période de crise sanitaire induite par la propagation de la pandémie du Covid-19.

A cette occasion, le coordinateur de cette campagne, Hassan Louhmedi, a indiqué que cette action citoyenne ambitionnait aussi la diffusion et la consécration de l'esprit de solidarité et d'entraide au sein de la société, notamment en cette conjoncture difficile.

Dans une déclaration à la MAP, il a souligné que cette ini-

tiative, qui a vu le jour grâce à la contribution de différents bienfaiteurs, consistait en la distribution de paniers alimentaires et de vêtements de l'Aid au profit des enfants, afin d'alléger leurs souffrances en raison des inondations et des effets de la pandémie du Covid-19.

Cette campagne de solidarité est la cinquième du genre menée depuis le déclenchement de cette crise sanitaire, a-t-il noté, appelant à conjuguer et à coordonner les efforts afin d'acheminer le maximum d'aides possibles au plus grand nombre de personnes sinistrées en vue d'atténuer leurs souffrances.

Cette action a suscité un écho très favorable auprès des bénéficiaires qui ont tenu à exprimer l'espoir de pouvoir surmonter cette situation et transcender les impacts de la pandémie du Covid-19 le plus tôt possible et avec le moins de pertes.

Elle s'est déroulée dans le respect scrupuleux des pratiques et mesures préventives, afin d'éviter la propagation de la pandémie et ce, en veillant au port des masques de protection et au respect de la distanciation sociale lors de l'opération de distribution.

## Brèves

### Saisie de chira à Guelmim

La brigade de police judiciaire du district provincial de sûreté de Guelmim a saisi dimanche, sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), trois tonnes de chira à bord d'un camion de transport routier de marchandises et a arrêté trois individus pour leur implication présumée dans une tentative de trafic de drogue.

Le camion a été arrêté au niveau de la commune de "Tagante", à 30 kilomètres au Nord de Guelmim, alors que les opérations de fouilles effectuées ont permis de saisir la drogue qui était emballée dans 94 paquets et le chauffeur du véhicule a été appréhendé ainsi que deux de ses compagnons.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, alors que les investigations se poursuivent pour arrêter d'autres personnes éventuellement impliqués dans cette activité criminelle, précise la même source.

### Suspension d'un agent d'autorité à Nador

Un agent d'autorité a été suspendu de ses fonctions pour son implication dans une affaire de détournement d'aides alimentaires à des fins de consommation personnelle, a indiqué lundi le ministère de l'Intérieur.

"Un enregistrement sonore a été véhiculé dernièrement sur les réseaux sociaux et les applications de messagerie instantanée, sous forme de séquences de conversations téléphoniques tenues entre un individu se présentant comme un responsable d'une association de bienfaisance dans la province de Nador qui propose de détourner des aides alimentaires au profit de son interlocuteur, présenté comme un agent d'autorité exerçant dans la même province", a souligné le ministère dans un communiqué.

Selon les premières démarches de l'enquête ouverte à ce sujet, cet agent d'autorité, cité dans cet enregistrement, a été identifié et suspendu de ses fonctions, en attendant de le soumettre au conseil disciplinaire", a précisé la même source.

# Campagne de désinfection et de stérilisation des espaces publics à Benguérir

*La société civile met la main à la pâte*

La société civile de Benguérir relevant de la province des Rehamna a mené les 24 et 25 mai courant, une vaste campagne de désinfection et de stérilisation ayant concerné les différents espaces publics et administrations de la ville et ce, dans le but de contribuer aux efforts visant à enrayer la propagation du coronavirus (Covid-19).

Ainsi l'Association "Al Moubadara" pour la gestion des centres de proximité relevant de la commune de Benguérir a organisé, dimanche, une campagne de stérilisation ciblant les guichets bancaires automatiques ainsi que les zones de déploiement des patrouilles de sécurité, outre l'hôpital provincial des Rehamna, la gare routière, ainsi que certains axes connus parmi les plus fréquentés par les citoyens.

La deuxième phase de cette opération organisée lundi, a concerné, quant à elle, les dispensaires de santé, les annexes administratives et les arrondissements de police.

Dans une déclaration à la MAP, le président de cette association, Sellami Laadimi, a souligné que cette campagne s'inscrit dans le cadre de la mobilisation agissante des acteurs associatifs en ces circonstances exceptionnelles, relevant que cette campagne a été une réussite sur tous les plans grâce à une bonne organisation et planification.



Le Bureau communal d'hygiène (BCH) relevant du Conseil municipal a fourni le matériel et les liquides de désinfection et de stérilisation pour garantir la réussite de cette opération, a-t-il tenu à rappeler.

L'acteur associatif a rappelé que l'opération de stérilisation est menée en coordination avec les autorités locales dans le respect total des mesures préventives adoptées par les autorités compétentes.

Outre cette opération de stérilisation, les membres de cette association ont piloté également une série d'initiatives de sensibilisation notamment à l'adresse des usagers des guichets bancaires automatiques et les clients des agences de transfert d'argent, en vue de les informer et les initier sur les bons comportements à adopter en vue de s'immuniser contre le virus et contribuer ainsi à la lutte contre sa propagation.



## La planète se déconfiner

*La vie reprend timidement ses droits*



**R**etour sur les plages en Espagne et aux Etats-Unis, réouverture des discothèques en Islande et levée de l'état d'urgence au Japon: le déconfinement se poursuit à travers le monde où le coronavirus a fait plus 344.000 morts et poursuit sa progression, notamment en Amérique latine.

Aux Etats-Unis, pays le plus touché par la pandémie apparue en décembre en Chine, des Américains se sont rendus en masse sur les plages et dans les parcs pendant le weekend prolongé du Memorial Day, journée de commémoration de tous les morts de guerre.

Le Covid-19 y a fait 532 nouveaux décès en 24 heures, portant le bilan total à 98.218 morts, tandis que le nombre de personnes contaminées dans le pays était de 1.662.375 lundi, selon le comptage quotidien publié lundi par l'Université Johns Hopkins.

Au Japon, le Premier ministre a annoncé lundi la levée de l'état d'urgence dans les dernières régions de l'archipel où il était encore en vigueur, notamment à Tokyo, permettant à la troisième économie du monde de redémarrer, tout en appelant à la prudence.

A Madrid, les habitants ont bénéficié d'un premier allègement avec la réouverture des terrasses des cafés, des restaurants et des espaces verts, après l'un des confinements les plus stricts du monde face à la pandémie partie de Chine fin 2019.

Autre pays lourdement frappé par le Covid-19, l'Italie a franchi une nouvelle étape dans la levée des restrictions, avec la réouverture des salles de sport et des piscines, une se-

maine après celle des restaurants. Et mardi c'est le site antique de Pompéi (sud) qui devait rouvrir.

En Islande, les discothèques fermées depuis neuf semaines se sont à nouveau électrisées lundi, premier pays d'Europe à rouvrir ses boîtes de nuit après la Lettonie.

"Comme je travaille avec des enfants, je suis assez cool en ce qui concerne les règles de distanciation sociale", a lâché Smári Jökullson, employé à mi-temps dans un centre de loisirs et heureux de retrouver le B5, un établissement huppé de Reykjavik.

En Grèce, les terrasses des tavernes et des cafés ont rouvert lundi, une semaine plus tôt que prévu pour soutenir le secteur de la restauration avant un retour espéré des touristes à la mi-juin.

Le Royaume-Uni, deuxième pays le plus endeuillé (près de 37.000 morts), prévoit d'entamer son déconfinement le 1er juin, avec une réouverture partielle des écoles.

En France, le nombre de morts en 24 heures (90) a continué à baisser lundi, portant le total à 28.457.

Au Luxembourg, le gouvernement a annoncé pour cette semaine la réouverture des cafés et restaurants et l'autorisation des cérémonies religieuses.

La principauté d'Andorre a quant à elle rouvert ses frontières aux visiteurs français et espagnols.

Partout, les distances de sécurité et les gestes barrières sont de mise pour éviter une possible deuxième vague, redoutée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Après la publication d'une étude dans la revue médicale britannique The Lancet jugeant inefficace voire néfaste le recours à la chloroquine ou à ses dérivés comme l'hydroxychloroquine contre le Covid-19, l'OMS a par ailleurs suspendu "temporairement" les essais cliniques de cette molécule controversée.

Le président américain, Donald Trump, qui avait dit prendre ce médicament à titre préventif, a indiqué dimanche avoir arrêté. "Terminé, je viens de terminer. Et, au fait, je suis toujours en vie. Pour autant que je sache, je suis là", a-t-il dit dans une interview à Sinclair Broadcasting.

En Inde, les vols intérieurs ont repris lundi avec l'obligation de se soumettre à une prise de température et de disposer de l'application de traçage du gouvernement, Aarogya Setu.

L'Iran, de loin le pays du Moyen-Orient le plus touché par la pandémie, a quant à lui rouvert lundi ses principaux sanctuaires chiites, dont ceux de Machhad et de Qoms.

A Montréal, épicentre de la pandémie de coronavirus au Canada, le centre-ville a repris des couleurs lundi avec la réouverture des magasins de la célèbre rue Saint-Catherine, après deux mois de confinement.

Si la pandémie apparaît sous contrôle en Europe et ralentit sa progression aux Etats-Unis, elle accentue ses ravages en Amérique latine, son "nouvel épicentre" selon l'OMS.

Particulièrement frappé, le Brésil, avec plus de 22.600 morts.

Au Mexique, le président Andres Manuel Lopez Obrador a prévenu que son pays se trouvait "au moment le plus douloureux de la pandémie". Il a estimé que la crise allait entraîner la perte d'un million d'emplois en 2020.

De son côté, le Pérou a prolongé le confinement jusqu'au 30 juin. En Argentine, l'isolement social obligatoire a été prolongé jusqu'au 7 juin, le nombre des contaminations ayant été multiplié par cinq à Buenos Aires en deux semaines.

### Plus de 5,5 millions de cas déclarés dans le monde

Plus de 5,5 millions de cas du nouveau coronavirus ont été officiellement déclarés dans le monde, dont plus des deux tiers en Europe et aux Etats-Unis, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de sources officielles mardi à 7h40 GMT.

Au moins 5.505.307 cas d'infection, parmi lesquels 346.188 décès, ont été recensés, notamment en Europe, continent le plus touché avec 2.047.401 cas et 172.824 décès, ainsi qu'aux Etats-Unis (1.662.768 cas, dont 98.223 décès). Le nombre de cas déclarés dans le monde a doublé en un mois et plus de 1 million de nouveaux cas de Covid-19 ont été enregistrés sur les 11 derniers jours. Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations, un grand nombre de pays ne testant que les cas graves ou manquant de capacités de dépistage.

# Bolsonaro et la pandémie au Brésil

## Comme Trump mais en pire



**D**éni face au coronavirus, déclarations à l'emporte-pièce, absence d'empathie, obsession de l'économie et de la chloroquine, le président brésilien Jair Bolsonaro ne s'est pas contenté d'emboîter le pas à son modèle Donald Trump. Il est allé plus loin.

Si en février, pour le président américain, le virus "allait disparaître avec le retour de la belle saison", Bolsonaro dénonçait en mars "l'hystérie" autour d'une "petite grippe".

Comme à Washington, le déni prévalait à Brasilia, pourant le Covid-19 commençait à semer la mort dans les favelas surpeuplées de Rio et jusqu'à la forêt amazonienne.

Aujourd'hui, les Etats-Unis et le Brésil sont les deux pays avec le plus de cas de contamination et déplorant près de 100.000 et 24.000 morts.

Jair Bolsonaro continue de s'offrir des bains de foule, et sans ce masque que son homologue américain a toujours refusé de porter en public. Le premier fait du jet-ski, le second a repris le golf.

A Brasilia, "le Trump des tropiques" a lui aussi semé la consternation avec un manque total d'empathie pour les victimes et des propos surréalistes sur ce virus, qu'"il faut affronter comme un homme, pas un

gamin". Comme Trump avant qu'il ne change de ton, Bolsonaro a été très critiqué au Brésil pour son incapacité à donner un cap face à une pandémie qu'il a politisée à l'extrême, coupant le pays en deux.

Dans ce Brésil lui aussi fédéral, Bolsonaro s'est heurté, comme Trump, à des gouverneurs dotés de pouvoirs de santé publique qui ont imposé "la tyrannie du confinement", dit-il.

Notamment ceux de Sao Paulo et de Rio de Janeiro, qu'il a traités de "bouse" et de "tas de fumier" lors d'un conseil des ministres dont la vidéo a fait scandale.

Bolsonaro et Trump "ont suivi la même stratégie, qui consiste à se distancer de la crise économique à venir et de blâmer les autres acteurs politiques, comme les gouverneurs", dit Oliver Stuenkel, professeur en relations internationales à la Fondation Getulio Vargas.

Mimétisme encore, quand Trump évoquait le "virus chinois", Bolsonaro laissait un ministre complotiste et quelques centaines de manifestants du dimanche anti-communistes dénoncer le "comunavirus".

Et après que Trump a coupé les vivres de l'Organisation Mondiale de la Santé, Bolsonaro vitupérait contre l'OMS.

"Cette nécessité de trouver des ennemis est 'trumpienne' mais il y a une tradition au-

toritaire et populiste qui consiste à chercher des boucs émissaires (...) pour ne pas endosser la responsabilité" d'une crise, relève M. Stuenkel.

Affichant le même mépris que Trump pour la science, Bolsonaro a généralisé les traitements très controversés à la chloroquine et l'hydroxychloroquine. Le locataire de la Maison Blanche venait de révéler prendre cette dernière.

La chloroquine notamment a coûté leur portefeuille à deux ministres de la Santé en un mois et a été un thème obsessionnel chez Bolsonaro, de même que le retour de la population au travail. Comme Trump.

Faisant écho à l'appel au "redémarrage de l'Amérique" dès la mi-avril de Trump, Bolsonaro a martelé que "le Brésil ne peut s'arrêter" sauf à connaître "la faim et la misère".

"Bolsonaro, comme Trump, ne veut pas être tenu responsable d'une faillite économique", dit Juliette Dumont, maître de conférences à l'Institut des Hautes études d'Amérique latine (Paris).

Comme Trump en novembre, Bolsonaro comptait sur l'économie pour être réélu en 2022.

Mais le président d'extrême droite, en dehors du socle d'inconditionnels sur lequel il s'appuie de plus en plus, a perdu des sou-

tiens.

"Il y a des similitudes frappantes, un alignement complet et inédit sur les Etats-Unis dans l'Histoire brésilienne. Mais il y a une différenciation", constate Mme Dumont.

"Trump a été contraint de changer son fusil d'épaule alors que Bolsonaro persiste et signe (...) dans une fuite en avant".

"Même s'il est un peu moins dans le déni, car les chiffres sont là, il ne revient pas en arrière", poursuit-elle. "Il a placé un intérimaire ministre de la Santé, un militaire qui n'y connaît rien. C'est assez parlant".

"Bolsonaro a été bien plus irresponsable que Trump", abonde M. Stuenkel, "il a minimisé la crise en permanence".

Si Trump a survécu en février à un "impeachment", la menace d'une destitution est bien réelle pour Bolsonaro, après le dépôt de 35 demandes à la Chambre des députés, certaines pour sa gestion de la crise sanitaire.

Mais Bolsonaro a face à lui "une opposition quasiment inaudible", souligne Mme Dumont, qui évoque aussi "des contre-pouvoirs moins efficaces" qu'aux Etats-Unis.

"Bolsonaro a beaucoup plus de liberté que Trump, qui est bien plus contraint par les institutions et doit être plus présidentiel", dit M. Stuenkel.

## Même des malades faiblement atteints de Covid-19 pourraient être immunisés



**U**ne "très grande majorité" des patients atteints d'une forme mineure du Covid-19 développe des anticorps qui pourraient ensuite les immuniser "pendant plusieurs semaines"

contre la maladie, selon une étude de l'Institut Pasteur et du CHU de Strasbourg.

Ces résultats sont "encourageants" dans la mesure où on connaît mal les mécanismes d'immunité contre le nouveau coronavirus,

surtout chez les personnes atteintes par des formes mineures de la maladie.

"On savait que les personnes atteintes de formes sévères de la maladie développaient des anticorps dans les 15 jours qui suivent le début des signes. On sait maintenant que c'est également vrai pour ceux qui font des formes mineures, même si les taux d'anticorps sont vraisemblablement plus faibles", explique dans un communiqué l'un des auteurs de l'étude, Arnaud Fontanet, responsable du département Santé globale à l'Institut Pasteur.

"Notre étude montre que les niveaux d'anticorps sont, dans la plupart des cas, compatibles avec une protection contre une nouvelle infection par SRAS-CoV-2, au moins jusqu'à 40 jours après le début des signes", ajoute Olivier Schwartz, responsable de l'unité Virus et immunité à Pasteur.

Selon lui, "l'objectif est maintenant d'évaluer sur le long terme la persistance de la réponse anticorps et sa capacité de neutralisation" du virus.

L'étude, dont les résultats ont été publiés

samedi et sur laquelle Pasteur a communiqué mardi, a été menée sur 160 patients membres du personnel hospitalier des deux sites des hôpitaux universitaires de Strasbourg. Ils étaient tous atteints de formes mineures du Covid-19.

Des tests de sérologie (qui visent à détecter après coup les signes d'une infection passée) ont montré que la quasi-totalité de ces personnes (153 ou 159 sur 160 selon le type de test) a développé des anticorps dans les 15 jours suivant le début de l'infection.

Un autre test a été utilisé pour déterminer si ces anticorps avaient bien la capacité de neutraliser le virus. Verdict: 28 jours après le début des symptômes, 98% des patients avaient développé ces "anticorps neutralisants".

"Ces résultats sont également une bonne nouvelle pour les futures stratégies vaccinales", souligne la Pr Samira Fafi-Kremer, chef du service virologie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et première auteur de l'étude, également citée dans le communiqué.

## L'épidémie de Covid-19 au Maroc vue sous l'angle de la sociologie

# I - Un mode de vie social transformé face à une conjoncture sanitaire compliquée

# Horizons

**2020**: l'année où toute la planète est secouée par un nouvel ennemi mortel.

**Le Covid-19 (1)** : un démon qui met le monde face à une guerre sanitaire sans précédent. Une guerre qui ne demande pas une confrontation classique avec des armes et fusils mais plutôt le monde se trouvant face à un virus qui détruit les systèmes respiratoires en peu de temps. Sous les directives strictes de l'OMS, plusieurs pays se sont mobilisés pour lutter contre cette épidémie de l'année 2020. Plusieurs lois ont été promulguées, plusieurs communiqués ont été publiés et d'autres procédures menées par plusieurs pays pour éradiquer le Covid-19.

La situation au Maroc n'est pas différente des autres pays du monde. Le Covid-19 s'installe fortement au sein des foyers marocains causant des dégâts humains et des pertes humaines inacceptables.

Alors, comment l'Etat et la société marocaine réagissent face à l'avènement dérangeant de ce nouveau virus ravageur ? Quelles sont les opérations menées par l'Etat pour éradiquer la propagation de l'épidémie ? Quelles sont les répercussions sociales de ce problème sanitaire sur les familles et les individus au Maroc ? Quelles conséquences face aux maladies psychologiques qui découlent du confinement sanitaire obligatoire ? Et au final, quel est l'état de la santé au sein des classes sociales défavorisées au Maroc ?

### Naissance d'une épidémie mondiale, voie vers l'effervescence des sciences exactes

La nature existentielle est une réponse à la nature humaine. Une réponse parfois protagoniste, parfois antagoniste. Mais la nature est le chef suprême de toutes les natures humaines, individuelles, personnelles ou collectives. La nature impose ses lois depuis l'ère du travail et de la vie en bois, d'où l'idée que la nature humaine est faible. Faible face à une nature suprême qui perturbe les habitus humains et exige une soumission collective à une reconstruction, une restructuration et une réorganisation suscitées par un élément microscopique, petit de taille mais avec de grands maux : le Covid-19. C'est la preuve que l'être humain est un être soumis d'abord au pouvoir de la nature qui génère des pouvoirs et des lois incontournables pour préserver la continuité de la nature et l'abolition



des « antinature » naissants comme les virus qui guettent la vie humaine et changent les coutumes. Ceci est un message de la nature suprême à la nature humaine : Halte donc à la colère de la grande nature !!! Une colère visible avec les dégâts du Covid-19.

La nécessité change l'habitude. Du jour au lendemain, la vie des individus change et de nouvelles habitudes et lois s'installent pour abolir d'anciennes coutumes familiales et de précédents rituels sociaux. Etant des spécialités indépendantes dans le passé proche, étant des unités indépendantes dans les théories, les pratiques et les perspectives, aujourd'hui, la situation change et l'indépendance et l'individualisme disparaissent pour céder leur place à l'interdépendance, à la notion du groupe, aux inter-réflexions et à une large communication entre les diverses sciences et disciplines.

Ainsi, à cause du Covid-19, toutes les spécialités scientifiques se rejoignent et se réunissent pour travailler autour d'une seule thématique : Covid-19. Un virus qui ne distingue pas entre les classes, entre les formations, entre les postes, ou entre les origines et les appartenances. Tout le monde se mobilise contre un ennemi commun qui guette tous les corps humains quelles que soient la race, la classe,

ou la couleur. Il guette le grand respectable et le petit SDF (2) sans pitié ni aucune considération.

On ne peut pas nier l'importance de la médecine dans la prévention et la sauvegarde de la santé humaine qui est aussi une santé sociale, anthropologique et une méditation psycho-philosophique. Depuis l'apparition du Covid-19, le fameux virus mortel, les laboratoires des sciences exactes médicales se sont mobilisés pour trouver un sérum médical, une injection chimique efficace ou toute autre solution chimique capable d'éradiquer la propagation de ce virus mortel qui sème la terreur sur la planète.

### Les sciences humaines et sociales, un complément incontournable pour l'efficacité des opérations sanitaires et travaux scientifiques

Pourtant, les recherches scientifiques et les dépistages médicaux à eux seuls ne suffisent pas pour éradiquer ce mal épidémiologique soudainement imposé pour semer la terreur, la peur, l'angoisse, la phobie et bien d'autres états psychologiques et psychiques compliqués dans la vie humaine.

Les actions et recherches scientifiques sont à saluer fort certes, mais il faut aussi valoriser les esprits humains, les chercheurs des

sciences humaines et sociales qui présenteraient eux aussi des solutions humaines et des sérums anthropologiques pour fortifier l'immunité sociale face à cette guerre épidémiologique. Des solutions sociales non chiffrées certes, mais sociales, humaines et personnelles, des analyses sociales dures par leurs pensées sociologiques et leurs analyses anthropologiques, des lectures des sciences sociales dures par les hypothèses qui pourraient être des pistes de certitude et d'exactitude sociales qui se basent sur des calculs sociaux, relationnels, comportementaux et non sur des calculs mathématiques durs : une panoplie de pistes à exploiter pour rendre les sciences sociales au service de la lutte contre le Covid-19.

### Mesures prises par l'Etat marocain face au Covid-19

L'Etat marocain de son côté ne baisse pas les bras pour affronter cet ennemi mortel. Depuis la propagation des cas contaminés causés par le Covid-19 au Maroc, les autorités locales et tous les secteurs gouvernementaux travaillent durement pour publier de nouvelles lois, approuver de nouveaux décrets, signer de nouvelles notes officielles qui ordonnent les déplacements humains, les circuits de l'enseignement et l'éducation, les échanges économiques, ►►

►► les communications internationales et les interactions interhumaines.

Pour garder le coronavirus sous contrôle, les autorités marocaines ont annoncé, jeudi 19 mars 2020, « l'état d'urgence sanitaire » pour diminuer au maximum les déplacements de la population. L'objectif est de freiner la propagation du virus, notamment par le confinement et la restriction généralisée des déplacements sur la voie publique.

Au niveau économique, l'Etat marocain a mis en place un plan d'urgence pour la sauvegarde du pouvoir économique de la population marocaine, car pour les ménages, les premiers effets sont déjà là avec des baisses considérables des revenus et des pertes d'emploi. Par conséquent, les transferts de devises des émigrés marocains vers leurs familles et proches au pays d'origine (Maroc) ont diminué et plusieurs crises économiques ont vu le jour au sein des foyers marocains, ce qui pourrait engendrer de graves tensions familiales, voire des divorces et répudiations.

Face à cette crise sanitaire, et en vue de réduire le nombre quotidien de personnes contaminées au Maroc, de nombreuses mesures ont été prises. En effet, l'Etat a planifié des actions préventives importantes que nous pourrions énumérer comme suit :

1 - Les étudiants marocains de Wuhan, premier foyer de l'épidémie en Chine, ont été rapatriés immédiatement au Maroc après l'annonce du fléau et ont bénéficié d'une prise en charge de leurs soins.

2 - Fermetures d'espaces de forte fréquentation des individus : mosquées, cafés, restaurants, cinémas, salles de sport, et terrains de proximité, transports réduits.

3 - Le Maroc a décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre tous les vols internationaux de passagers en provenance et à destination de son territoire, en même temps que la suspension des trafics maritimes.

D'autres mesures sont prises dans un cadre préventif. En effet, l'instauration du confinement sanitaire général au Maroc consiste aussi à la suspension des activités sportives, artistiques et culturelles ainsi que l'annulation des audiences dans les différents tribunaux du pays.

L'enseignement est aussi concerné par les mesures prises pour éradiquer le coronavirus au Maroc. En effet, le ministère marocain de l'Education nationale a annoncé la suspension jusqu'à nouvel ordre des cours dans tous les établissements scolaires, les universités privées et publiques à partir du lundi 16 mars 2020, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la maladie. Une fermeture qui ne signifie absolument pas un arrêt complet des études, car le ministère de l'Education nationale a veillé au lancement de plateformes d'apprentissage à distance pour permettre aux élèves et aux étudiants de suivre leurs cours. Une procédure administrative qui se base sur les nouvelles technologies pour remplacer les cours en présentiel. Des moyens technologiques qui ne sont pas accessibles à toutes les catégories sociales ni dans tous les coins du pays.

L'Etat a décidé aussi la suspension de quelques activités économiques (3) ou la diminution des heures de travail, l'instauration du télétravail et l'octroi de congés payés. Des changements qui surviennent avec l'annonce d'une série de mesures pour soutenir et assister les entreprises et les personnes qui se trouvent dans des situations financières difficiles suite à ces fermetures. L'Etat a décidé d'octroyer une somme d'argent à toute personne qui a perdu son emploi dans les secteurs affectés par la pandémie, y compris les personnes actives dans le secteur informel. Des arrêts et fermetures qui nécessitent la mobilisation des différents appareils sécuritaires pour garantir le respect des mesures de confinement et des exigences de l'état d'urgence sanitaire.

Ces arrêts et fermetures ne sont pas

les seuls moyens pour lutter contre le virus. Plusieurs opérations de désinfection et de stérilisation ont été programmées dans des espaces et locaux administratifs qui doivent garder la continuité de leurs activités.

#### **Le coronavirus change les habitudes religieuses des musulmans marocains**

Au Maroc, la prière est un élément fondamental du lien social. Lieu de rencontre, de proximité et de partage, la mosquée réunit les croyants quel que soit leur niveau de fortune, et les rend égaux devant Dieu. Elle est un nœud de la consolidation des liens au sein de la société. Pourtant, et face à cette épidémie de Covid-19, le Conseil supérieur des oulémas (érudits) a recommandé la fermeture de toutes les mosquées du Maroc, et de ne plus organiser d'événements au sein des lieux de culte même durant les jours sacrés. Face à cette décision, il y a eu d'abord une résistance passive, mais, très vite, les forces de l'ordre y ont mis un terme. Finalement, cette mesure a été acceptée par la majorité de la population qui a compris la portée et le bénéfice à en tirer face à l'épidémie.

#### **Emergence de la notion de solidarité sociale et nationale:**

Nous sommes face donc à une nouvelle vie, à de nouvelles habitudes et coutumes avec le nouveau virus et on assiste à l'émergence d'une nouvelle solidarité sociale. En effet, cette crise sanitaire semblait abolir les frontières sociales, familiales et nationales. L'Etat et la société ne cessent de prouver leur forte capacité à relever les défis et à lancer un élan de solidarité inédit. C'est d'ailleurs l'esprit même de la forte mobilisation des contributeurs au Fonds spécial de gestion du coronavirus (des personnalités, des fortunés, des artistes, des sportifs, des stars, des dirigeants de grands groupes, des ambassadeurs de la dias-

pora dans les pays d'accueil...) dont l'élan de solidarité et de générosité pourrait sauver des milliers d'emplois et de ménages.

Le secteur industriel s'active selon ses moyens pour combattre cette épidémie mondiale, dans la mesure où certaines de ses unités se sont lancées dans la fabrication de nombreux produits nécessaires à la lutte contre le Covid-19, particulièrement la fabrication des masques de protection qui sont devenus obligatoires à porter pour tout citoyen obligé de se déplacer dans les lieux publics. Cette circonstance sans précédent devrait stimuler la créativité industrielle pour trouver des solutions aux nombreux besoins des citoyens, de l'économie et de la société.

Tout cela doit donc nous permettre de comprendre que les nouvelles formes de solidarité, en dehors des logiques étatiques et marchandes, sont vraiment fondamentales pour contrecarrer toutes les entraves récurrentes et les situations imprévues qui pourraient coûter la vie à plusieurs milliers de citoyens.

#### **Pourtant quelques lacunes persistent**

Bien évidemment, les aspects importants relatés plus haut ne doivent pas occulter certains écarts par rapport aux mesures de confinement sanitaire obligatoire, dus partiellement à une certaine inconscience de la gravité de la situation, et surtout aux conditions très précaires notamment des familles pauvres qui doivent se débrouiller afin de s'assurer un revenu pour vivre dans cette situation encore plus douloureuse pour elles, à l'image de l'étroitesse des logements qui ne permet pas à tous les membres de la famille de respecter le confinement...

De plus, il y a le problème de quelques catégories relativement larges de la population qui ne disposent pas de l'équipement nécessaire pour que leurs enfants puissent suivre les cours à distance, en particulier dans le milieu rural et les quartiers périphériques.

On note aussi certaines failles comme l'incapacité à gérer la congestion des personnes sur certains marchés ou à l'occasion du retrait des autorisations de sortie.

Ces différents dysfonctionnements nécessitent des solutions urgentes dont dépend le pari de vaincre la pandémie, surtout que les effets psychologiques de ce virus semblent devenir visibles chez les personnes confinées.

**Par Asmaa Attarça**  
*Etudiante chercheuse en cycle de doctorat de sociologie*

1- Après avoir été baptisé CoV-2019 dans un premier temps, ce nouveau coronavirus a été appelé SARS-CoV-2 (SARS pour "Syndrome aigu respiratoire sévère" et CoV pour "Coronavirus"). Nommé « Covid-19 par l'OMS, il fait référence au « Coronavirus Disease ». Quant au chiffre 19, il fait référence à l'année de l'apparition de l'épidémie 2019.

2- Sans domicile fixe.

3- Elle ne concerne toutefois pas les marchés publics, les commerces et les magasins de vente de produits et matériaux de première nécessité, ni les restaurants qui livrent à domicile.

**A suivre**  
**Demain :**

*II - Confinement sanitaire : vers une dépression humaine à cause du changement de la vie sociale*



## L'essentiel de la lutte contre les trafics illicites en 2019

1. Lutte contre la contrebande : la constance de l'engagement des différentes brigades, à travers le Royaume, dans leur lutte contre la contrebande s'est soldée, en 2019, par la saisie de diverses marchandises dont la valeur s'élève à 585 millions de dirhams (MDH) et ce, hors stupéfiants et moyens de transport.

En outre, les diverses perquisitions et interventions de la Brigade nationale des douanes au niveau des dépôts et des axes routiers ont permis la saisie de marchandises de contrebande, constituées principalement de tissus, d'effets vestimentaires et de friperie, pour une valeur totale estimée à 100 MDH.

2. Lutte contre le trafic de stupéfiants et de cigarettes : les résultats de la 6<sup>ème</sup> étude de prévalence des cigarettes de contrebande au titre de l'année 2019 révèlent un taux de pénétration des cigarettes de contrebande sur le marché national de 5,23% contre 3,73% en 2018, 5,64% en 2017 et 7,46% en 2016.

Cette hausse de 1,5 point entre 2018 et 2019 a été induite par les récentes augmentations des prix des paquets de cigarettes vendus de manière formelle au niveau national. Ce taux de 5,23% reste néanmoins très bas comparativement à ce qui est enregistré dans plusieurs pays.

Les saisies de stupéfiants et cigarettes ont porté sur 119 tonnes de résines de cannabis, 13,5 millions d'unités de cigarettes, 63 grammes de drogues dures et 680.000 comprimés psychotropes (extasies, amphétamines, rivotril, etc.).

3. Lutte contre le trafic de devises et le blanchiment d'argent : l'année 2019 a connu l'enregistrement de 10.056 déclarations de devises auprès des différents bureaux frontaliers contre 8.040 déclarations en 2018, pour un montant global en devises équivalent à 1,6 milliard de dirhams (MMDH).

En matière d'infractions de change, les saisies en devises opérées à travers les différents points frontaliers ont atteint 129,9 MDH contre 92,6 MDH en 2018.

4. Lutte contre la contrefaçon : les services douaniers œuvrent au quotidien pour lutter contre la contrefaçon, véritable fléau touchant plusieurs secteurs et qui porte atteinte au consommateur, à la compétitivité des entreprises et à l'économie nationale. Ainsi en 2019, la Douane a intercepté environ 700.000 articles contrefaits. L'Administration a également reçu et traité des demandes de suspension de mise en libre circulation de marchandises soupçonnées être contrefaites. 689 demandes ont été déposées auprès de l'ADII en 2019 contre 619 en 2018.

5. Lutte contre la prolifération des sacs en plastique : la participation active de la douane à la mise en œuvre de la loi 77-15 s'est soldée par la saisie, en 2019, de 95,66 tonnes de sacs plastiques de contrebande, ce qui constitue une augmentation de plus de 150% par rapport à 2018 (37,2 tonnes). La quantité globale des saisies depuis l'entrée en vigueur de ladite loi s'élève à 207,2 tonnes.

MAP

## Collecte record des recettes douanières



2019 n'a pas été de tout repos pour l'Administration des douanes et des impôts indirects (ADII) qui a basculé cette année-là vers le zéro papier. Un changement radical qui aura bouleversé la relation entre le douanier et l'opérateur économique ou son représentant.

Comme l'a relevé son directeur général, Nabyl Lakhdar, « cette nouvelle procédure a déchargé l'opérateur de déplacements aussi coûteux qu'inutiles, mais a également permis au douanier de travailler dans un environnement empreint de plus de sérénité ».

Mais 2019 n'a pas été que celle de la consécration de la dématérialisation. Elle a aussi été marquée par une amélioration des principaux indicateurs de performance.

En effet, cette année-là, les recettes collectées ont atteint un nouveau record (103,7 milliards de DH); la réforme de la fiscalité des tabacs a permis d'augmenter les recettes y relatives (+6%) et de réduire la consommation de cigarettes (-12%); les contrôles effectués ont permis la perception de droits additionnels dépassant les 3 milliards de DH, tandis que la lutte contre la contrebande a connu un tournant avec la fermeture de Tarkhal 2 (couloir emprunté par les colporteurs à Bab Sebta).

Concernant les recettes collectées au terme de l'année écoulée, il ressort des chiffres recueillis que la Douane a pulvérisé tous ses records en recouvrant 103,7 milliards de dirhams contre 100,8 milliards en 2018.

« Les recettes douanières encaissées durant l'exercice 2019 se sont situées à 101,1 MMDH. Les recettes

constatées ont, quant à elles, atteint 103,7 MMDH, dépassant la réalisation de 2018 de 3%. Pour les recettes douanières budgétaires encaissées, elles ont enregistré une progression de 3,1% pour s'établir à 94,6 MMDH », a relevé l'Administration douanière.

Dans son rapport d'activité de 2019, l'ADII a précisé que mis à part la redevance gazoduc, tous les droits et taxes recouvrés par l'Administration des douanes et impôts indirects ont enregistré une évolution positive.

D'après ce document, la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) a représenté 58% du montant global des recettes budgétaires, suivie de la TIC (Taxe intérieure de consommation) avec 31%, puis du droit d'importation (10%).

Grâce à une quasi-stagnation de celles de la TVA sur les produits

énergétiques, contrebalancée par une hausse de la TVA sur les autres produits de 3%, soit +1,5 MMDH, les recettes de TVA ont connu un accroissement de l'ordre de 3% pour atteindre 56,1 MMDH contre 54,7 MMDH en 2018.

En baisse de 34,2% par rapport à l'année 2018, les recettes encaissées au titre de la redevance gazoduc se sont, pour leur part, établies à 1 MMDH suite au repli de 45,7% du volume qui a été atténué par l'augmentation du prix de 6,4%.

La même source a également indiqué que « la TIC a enregistré une progression de 6% par rapport à l'année précédente due principalement à la bonne performance de l'ensemble des rubriques de cette taxe ». Le rapport de l'ADII a ainsi noté une progression de 5% (+515,3 MDH) de la TIC sur les tabacs manufacturés par rapport à l'année précédente due notamment « à l'effet de la réforme de la fiscalité sur les tabacs ».

Signalons en outre qu'en dépit de la baisse des cours des prix au niveau international, la TIC sur les produits énergétiques s'est inscrite en hausse de 6% par rapport à l'année 2018. Une progression attribuée à l'augmentation des volumes dédouanés, selon le rapport.

Sur les cinq dernières années, le ressort des statistiques de la Douane que « la TVA a représenté 57% des recettes budgétaires et a affiché une progression moyenne d'environ 4% ». Tandis que « la TIC a continué également sur sa tendance haussière avec une progression moyenne annuelle de 4,6% et une part moyenne des recettes budgétaires de 31% », a-t-elle précisé.

Au cours de cette même période, l'ADII a révélé que les recettes au titre du droit d'importation ont affiché une progression moyenne positive de 4,7%. Ce, malgré les fluctuations enregistrées notamment en 2017 (-5,2%) et 2018 (+10,8%).

Soulignons que les recettes additionnelles recouvrées ont atteint, en 2019, 3,6 MMDH ; les redressements ont constitué la principale source avec 82% ; alors que les recettes générées suite au contrôle immédiat, hors contrôle de la valeur, ont représenté 5,5% des recettes additionnelles.

À noter qu'à toutes les performances citées plus haut, s'ajoutent d'autres. En effet, outre les nombreuses actions de renforcement des capacités qui ont été conduites avec succès au cours de l'année écoulée, l'Administration rappelle aussi la gestion des admissions temporaires des véhicules immatriculés à l'étranger qui a été totalement refondue. À ce propos, « son internalisation au niveau du système BADR permet désormais à la fois un meilleur contrôle et des formalités plus simples pour les voyageurs qu'ils soient MRE ou touristes étrangers », s'est réjoui Nabyl Lakhdar dans le rapport d'activité de 2019 de l'ADII.

L'ouverture de l'Institut de formation douanière de Benslimane en octobre 2019 aux nouvelles promotions de stagiaires nationaux et étrangers ; l'amélioration de la capacité de l'ADII à gérer plus rapidement, mais aussi plus sereinement les litiges ainsi que la simplification des différentes procédures comptent parmi les autres réalisations saluées par le DG de l'ADII.

Alain Bouthy



L'ADII poursuit son trend haussier et recouvre 103,7 milliards de dirhams en 2019 contre 100,8 milliards en 2018

# HPS affiche une hausse de 16,9% des produits d'exploitation au premier trimestre

Le groupe Hightech Payment Systems (HPS) a réalisé 152,9 millions de dirhams (MDH) de produits d'exploitation à fin mars 2020, en hausse de 16,9% par rapport au même trimestre de l'année précédente, a annoncé l'entreprise.

Cette performance s'est accompagnée du renforcement des revenus récurrents qui se situent à 96,3 MDH (représentant 63% des revenus consolidés), en amélioration de 18,4%, indique HPS dans un communiqué financier.

La croissance des revenus durant ce trimestre reflète le développement soutenu de l'activité "solutions" dont les revenus augmentent de 15,2%, ainsi que la



La performance s'est accompagnée du renforcement des revenus récurrents qui se situent à 96,3 MDH (+18,4%)

forte croissance de l'activité "processing" avec des revenus qui progressent de 55,9%, souligne-t-on, notant que les revenus de l'activité "services" restent stables par rapport au premier trimestre de 2019, rapporte la MAP.

Au terme du premier trimestre 2020, le Groupe a déployé davantage d'efforts en recherche et développement, engageant un budget de 16,3 MDH contre 12,3 MDH au premier trimestre de l'année passée, soit une hausse de 32,5%.

Ainsi, au terme de ce trimestre, le périmètre de consolidation

a enregistré un seul changement au niveau du pourcentage de contrôle et d'intérêt relatif à la participation du Groupe HPS dans la société GPS, qui passe à 30% contre 25% au 31 décembre 2019, relève la même source, ajoutant que ce changement n'a pas eu d'impact sur la méthode de consolidation de l'entité GPS (intégrée par mise en équivalence).

Par ailleurs, le Groupe n'a pas réalisé d'investissements majeurs en dehors de l'accompagnement régulier de son activité en achats de matériel informatique et aménagements de locaux, ainsi que

l'augmentation de sa participation dans l'entité GPS.

Quant à l'endettement, les résultats d'HPS indiquent qu'en parallèle au développement de ses activités, le Groupe poursuit la maîtrise de sa structure financière avec un endettement de 62,3 MDH, en baisse de 2,6%. Le groupe HPS fait également savoir qu'il a mis en marche son Plan de continuité d'activité (PCA) afin de préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs et ses partenaires, tout en respectant les mesures prises par ses différents pays de présence.

Ce plan a été enclenché dans l'ensemble des bureaux du groupe dans le monde et a permis de maintenir l'accompagnement des clients et d'assurer la continuité de leurs opérations. Et d'enrichir que grâce à ce plan, HPS a mis en production plusieurs projets durant ce trimestre, notamment la mise en service de la plateforme de paiement par QR Code auprès de Ghana Interbank Payment and Settlement Systems (GhIPSS) et la mise en production de la plateforme d'acquisition des filiales africaines (hors Afrique du Sud) du groupe Absa.



## Le dirham se déprécie de 0,66% face à l'euro

Le dirham s'est déprécié de 0,66% par rapport à l'euro et s'est quasiment stabilisé vis-à-vis du dollar, au cours de la période allant du 14 au 20 mai, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, précise BAM dans son dernier bulletin des indicateurs hebdomadaires, ajoutant qu'au 15 mai 2020, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 285,1 milliards de dirhams (MMDH) en hausse de 0,2% d'une semaine à l'autre et de 21,3% en glissement annuel.

Bank Al-Maghrib a injecté, au cours de la même semaine, un montant global de 93,8 MMDH,

dont 27 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 49,9 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée, 14 MMDH dans le cadre du programme de soutien au financement de la TPME et 2,8 MMDH au titre des opérations de swap de change, relève le bulletin.

Durant cette période, le taux interbancaire s'est situé à 2% en moyenne et le volume quotidien des échanges à 6,5 milliards de dirhams, précise le document, ajoutant que la Banque centrale a injecté un montant de 36,4 MMDH sous forme d'avances à 7 jours lors de l'appel d'offres du 20 mai (date de valeur le 21 mai), rapporte la MAP.

Sur le marché boursier, le Masi

s'est apprécié de 2,8%, ramenant ainsi sa contre-performance depuis le début de l'année à 21,9%, selon la même source, notant que cette évolution hebdomadaire reflète la hausse des indices sectoriels des "télécommunications" de 4%, des "bâtiments et matériaux de construction" de 3,9% et des "banques" de 2,7%. En revanche, les indices de secteurs des "boissons" et de l'"électricité" ont diminué respectivement de 3,9% et de 1,8%. Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est établi à 454,5 millions de dirhams (MDH) contre 426,8 MDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen a atteint 90,9 MDH, après 84 MDH.

# Les stars de la musique africaine en concert virtuel



“Après la Covid-19, l’Afrique sera grande, l’Afrique sera forte. Ensemble on est imbattable”, a lancé la star malienne Sidiki Diabaté, virtuose de la Kora mais qui sait aussi rapper lors de la soirée panafricaine WAN qui a réuni une centaine d’artistes du continent autour de la pandémie du coronavirus. Réalisé sur le mode du concert mondial virtuel “One World: Together At Home” qui avait réuni les Rolling Stones et Taylor Swift, entre autres, le “WAN” (Worldwide Afro Network) 2.0 African TV Show a réuni les plus grandes stars de la musique africaine sur les réseaux sociaux et sur “200 chaînes africaines” avec “500 millions de téléspectateurs potentiels” pour un concert virtuel, selon les organisateurs. Salif Keita, Fally Ipupa, Angelique Kidjo, Awadi, Magic System, Ziza, Fanicko, Tiken Jah Fakoly, Femi Kuti, Zeynab ou Bebi Philip ont joué depuis leurs salons, studio ou jardin pour quelques mots, mesures ou des chansons entières avec comme punchline fi-

nale invariable “Together as one”: unis comme un (jeu de mot en anglais entre WAN et “One”, un)

Clou de la soirée, un duo entre la star sénégalaise Youssou N’Dour et Chris Martin, la vedette de Cold Play qui ont joué ensemble à distance le tube A sky full of stars. “Je n’aurais jamais pensé en un million d’années que Youssou jouerait sur un morceau de Cold-pay”, s’est félicité l’internaute Awacham sur Twitter. “Je suis optimiste, la culture est au début et à la fin de tout”, a affirmé Youssou N’Dour, parrain de la soirée qui visait “d’abord à sensibiliser les populations à la lutte contre la pandémie, mais aussi à se dire que, dans beaucoup de domaines, rien ne sera plus jamais comme avant”.

Les organisateurs ont voulu une Afrique élargie à sa diaspora. Le Brésilien Carlinhos Brown, les Guadeloupéens de Kassav ou les Jamaïcains des Wailers (ex-groupe de Bob Marley) avec Aston Barrett ont également joué pendant la soirée.

Jimmy Cliff a lui enregistré “un

message en ces temps incertains”: “Le temps est venu encore une fois pour nous Africains de montrer au monde qui nous sommes, ceux du continent, ceux de la diaspora, il est temps d’être unis comme un”. D’autres célébrités ou personnalités comme l’acteur français Omar Sy, l’ancien président Ghanéen Jerry Rawlings, ou le secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres, sont également intervenus.

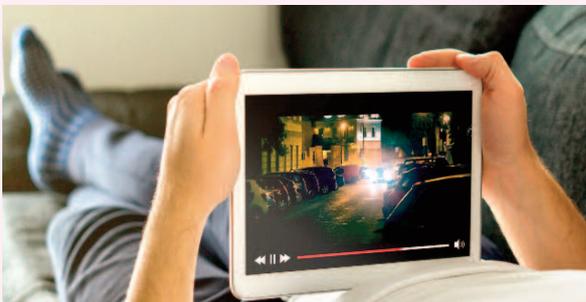
L’Afrique résiste mieux qu’attendu à cette grave crise sanitaire mondiale et est compté 115.000 cas de Covid-19 pour 3.500 décès. La pandémie a fait plus de 344.000 morts dans le monde. L’humoriste tunisienne Samia Orosemane bloquée par la pandémie en Côte d’Ivoire, a ironisé: “Quelle tristesse de rester bloquer au pays de la joie et bonne humeur. J’aurais tellement aimé rentrer à Paris où les gens se battent pour du papier toilettes ou des pates”. Mais, la soirée a pris une tournure parfois plus politique.

Sur un continent où l’âge médian est de 19 ans, le musicien burkinabè Pa-

trick Kabré a rappelé les idées panafricaines de l’ancien président burkinabè Thomas Sankara, appelant “la jeunesse à être unie. Nous sommes l’Afrique d’aujourd’hui, nous sommes l’Afrique de demain”.

La star des blockbusters Djimon Hounsou, d’origine béninoise, a lui évoqué la polémique sur les essais des vaccins en Afrique: “C’est un temps pour l’auto-préservation. Le moment d’être attentif et vigilant face à tout Occidental venant tester ses vaccins sur nous. La tromperie peut être puissante mais la vérité est encore plus puissante.” La top model Naomi Campbell est allée plus loin que la pandémie: “On ne peut pas se permettre d’être spectateurs. Nous devons montrer notre résilience (...) pour surmonter (la crise) et devenir plus forts (...) Il faut utiliser votre voix pour appeler nos leaders africains à utiliser cette crise comme un moment pour construire notre solidarité et traiter les problèmes profonds et structurels qui touchent nos nations et leurs économies”.

## HBO mise sur son catalogue pour booster sa nouvelle plateforme de streaming



Bien avant que Netflix et Amazon n’attirent les stars de Hollywood vers le petit écran, la chaîne du câble HBO avait assis une solide réputation en aidant à faire émerger la télévision payante grâce à des programmes audacieux et de qualité. Aujourd’hui, la maison mère des “Sopranos”, de “Sur écoute” (“The Wire”) et de “Game of Thrones” tente de rattraper ses rivaux en ligne, en lançant mercredi sa plateforme de streaming à plusieurs milliards de dollars, HBO Max. “Dans la constellation des marques de divertissement, HBO est une pièce maîtresse”, dit Christopher Smith, qui enseigne la communication à

l’université de Californie du Sud. Et “en utilisant la marque HBO, ils se fraient un passage dans la guerre du streaming”. Car la plateforme entre sur un marché bondé. Après Netflix, Amazon Prime Video et Hulu, sont arrivés Disney+, Apple TV+ et Quibi. Mais après avoir prêté ses films et ses séries à d’autres plateformes de streaming pendant des années, la société mère WarnerMedia a décidé qu’elle ne pouvait plus se tenir à l’écart de la tendance qui a révolutionné Hollywood. Le lancement de HBO Max vient après l’achat par AT&T, pour 85 milliards de dollars, de Time War-

ner, et rassemble les titres de cet empire médiatique sous un seul toit.

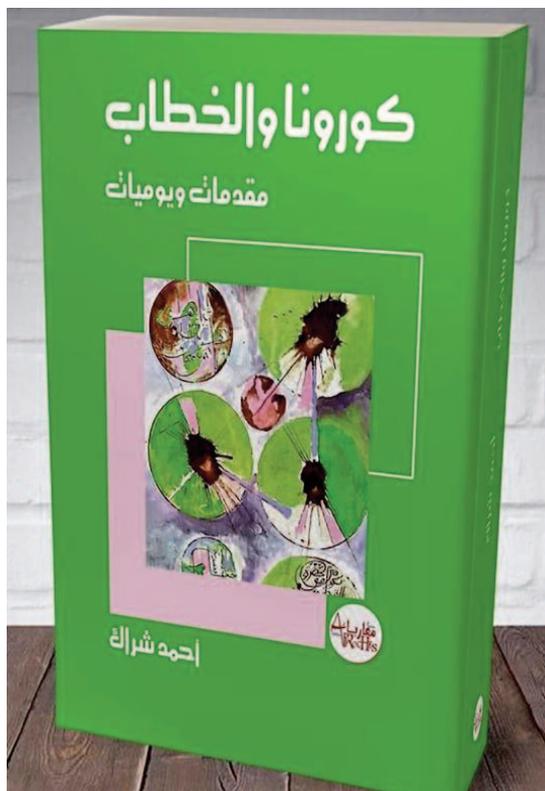
Des séries bien-aimées du public comme “Friends” aux classiques du cinéma comme “Casablanca” et “Citizen Kane”, en passant par la saga des “Batman”, tous côtoieront les prestigieuses séries de HBO au sein du nouveau service. HBO Max devait frapper un grand coup en se lançant dans la course avec une émission spéciale rassemblant les acteurs de “Friends”, mais le coronavirus est passé par là. La pandémie a retardé les tournages à Hollywood, et les patrons de HBO Max comptent sur les classiques et les séries “doudou” pour attirer des abonnés en mal de bonne humeur en cette période sombre. “Nous puissions vraiment dans la nostalgie et le sentiment de réconfort associés à ces personnages emblématiques que les gens adorent, et les histoires avec lesquelles ils sont tombés amoureux année après année”, dit la cheffe du marketing, Katie Soo. “La réalité, c’est que nous vivons une période difficile, n’est-ce pas?”, a-t-elle avancé récemment lors d’un séminaire en ligne avec le magazine Variety. “Il n’y a pas de manuel”. Mais malgré le séduisant catalogue de HBO Max, des analystes font part de leurs

crainces sur sa stratégie. A 15 dollars par mois, c’est le plus cher des services de streaming, au moment où le chômage aux Etats-Unis atteint des records. Et sa plateforme pléthorique rompt avec le modèle classique de HBO, qui se concentrait sur des productions moins nombreuses mais pionnières et de grande qualité, selon M. Smith. “Cela menace de diluer ce qui rendait HBO si particulière”, estime-t-il.

HBO Max existera en outre parallèlement à HBO Go, un autre service de télévision payante, et à l’application HBO Now, ce qui pourrait ajouter à la confusion. “Mauvais slogans, mauvaise promotion. Mais le fond de ce qu’ils vendent est en fait formidable”, résume M. Smith. Car bien que HBO Max n’ait pas prévu de programmes faits sur-mesure pour son lancement, elle a des séries et des films de premier plan en préparation.

Dans les tuyaux, se trouvent ainsi trois nouvelles séries du créateur de “Lost” JJ Abrams, une nouvelle version de “Gossip Girl” et une oeuvre de science-fiction de Ridley Scott: “Raised by Wolves”. Côté films, un nouveau label de production, “Warner Max”, fournira de huit à dix films à moyen budget par an.

## “Coronavirus et discours”, nouvel ouvrage de Ahmed Cherrak



“Coronavirus et discours” est l’intitulé du nouvel ouvrage du sociologue marocain Ahmed Cherrak, publié récemment par la fondation “Approches” à Fès. La nouvelle publication, de format moyen (144 pages), comprend un ensemble d’axes qui touchent aux problèmes soulevés par

la pandémie du Covid19 en relation avec l’enseignement à distance, la culture, la solidarité, la lecture, la créativité, les médias, la rumeur, la recherche scientifique et la précarité sociale. Le livre met également l’accent sur les répercussions de l’épidémie sur la relation avec les enfants, l’intellectuel,

l’amitié, le confinement culturel et la sociologie pour soulever une question prospective sur le post-Covid. “Ces écrits sur cette pandémie sont-ils nouveaux au niveau des structures, des priorités et même de la logique? Ou s’agit-il d’écrits liés à l’état d’urgence sanitaire et qui peuvent ne pas différer spécifiquement sur les raisons de son émergence, sauf s’ils sont des écrits d’événements historiques, tels que la guerre du golfe (1990), les événements du 11 septembre 2001 et le printemps arabe 2011?”, s’interroge l’auteur dans la préface de son ouvrage. “Des événements majeurs que le monde connaît chaque décennie, comment décrire ce qui est écrit et ce qui est publié, que ce soit en termes de paroles, d’images dont des dessins et des icônes, ou de l’écoute à travers des vidéos et des audio, ou aux niveaux numérique et électronique...?”, ajoute-t-il. L’auteur se demande aussi “si l’intégralité de ce discours intense dispose de ses propres et uniques caractéristiques ou continue-t-il à se recouper avec le discours des événements précédents, particulièrement le printemps arabe?”. La nouvelle publication, qui combine la question sociologique et la réflexion intellectuelle en relation avec le discours quotidien, afin de diagnostiquer l’ère du Coronavirus, tente de prévoir l’avenir, à travers des introductions ou clés de grands et petits problèmes, destinés à des débats scientifiques.

L’ouvrage a été mis par la fondation “Approches électroniques” à la disposition de ses lecteurs, dans le cadre de sa stratégie visant à encourager la lecture en période d’urgence sanitaire et à valoriser la culture de solidarité durant cette crise sanitaire.

## Bouillon

de culture

Joyce Carol Oates

L’écrivaine américaine Joyce Carol Oates, dont le nom est régulièrement cité pour le prix Nobel de littérature, a reçu le prestigieux Prix mondial Cino del Duca pour l’ensemble de son oeuvre, a-t-on appris lundi auprès de l’Institut de France. Le prix mondial Cino del Duca, l’un des grands prix des fondations de l’Institut de France, est doté de 200.000 euros. Le prix aurait dû être remis à la romancière lors d’une cérémonie prévue le 4 juin sous la coupole de l’Académie française mais la cérémonie a été annulée en raison de l’épidémie de nouveau coronavirus. Le prix Del Duca est souvent considéré comme l’antichambre du Nobel. Ainsi, le Russe Andreï Sakharov avait obtenu le prix mondial en 1974 et le prix Nobel un an plus tard, le Péruvien Mario Vargas Llosa a reçu le prix mondial en 2008 et le Nobel de littérature en 2010. Patrick Modiano a été lauréat du prix mondial Cino Del Duca en 2010 avant d’être couronné par le Nobel en 2014.



## Un programme culturel interactif avec une série d’activités à distance



La direction régionale du ministère de la culture, de la jeunesse et du sport à Fès-Meknès a poursuivi, tout au long de la semaine dernière, son programme culturel et artistique interactif lancé, avec l’organisation sur sa page Facebook d’une série d’activités artistiques et culturelles.

Dans ce cadre, un atelier sur la gestion administrative et financier des projets a été organisé en faveur des associations sur le thème “l’activité culturelle et artistique, outils de gestion administrative et financière”. La direction de la culture a célébré, également, la Nuit du destin avec la programmation d’une soirée à distance et des conférences à caractère religieux, animées par une pléiade de professeurs. Le programme porte également sur l’organisation ce lundi d’une conférence sur “le discours dans le théâtre marocain, entre spectacle et critique” avec la participation d’un groupe de spécialistes dont Abdelfattah Abttani, Rachid Bennani et Hamid Tchich. Il sera procédé également à la présenta-

tion, le même jour, d’un spectacle de marionnettes en collaboration avec le centre culturel d’Azrou et l’Association “atelier de la culture et de l’art”. Par ailleurs, plusieurs cours électroniques sur différents thèmes ont été animés par des spécialistes. Parmi les sujets traités “la culture et l’art, une source de vie” et “la confrérie des Aissaoua”. Des spectacles de l’art soufi ont été également présentés par certains groupes marocains dans le cadre de ce programme initié, depuis le 1er mai, sous le thème “la culture à distance, exprimons-nous à travers l’art et le savoir en temps de Covid19”.

Au cours des premières semaines de mai, d’autres ateliers sur différents thèmes liés à l’art du théâtre ont été organisés et diffusés sur la page Facebook de la direction régionale de la culture, en partenariat avec la section de Fès du syndicat marocain des professionnels des arts dramatiques et la fédération marocaine des troupes professionnelles du théâtre à Fès. Ces ateliers ont porté sur l’étude des

maquettes des bâtiments théâtraux, laquelle a été encadrée par l’artiste Abdelfattah Ben Daanan, les compositantes du texte théâtral (Hicham Lghafouli), la préparation des acteurs (Nabil Cherradi), l’improvisation dans le théâtre (El Khamar Lamrini) et sur le théâtre destiné aux enfants en temps de Covid19 (Jaouad Nkhili).

Le programme de la culture à distance qui se poursuivra jusqu’au 31 mai, touche différentes formes de l’art notamment la musique, le théâtre, la lecture, le conte, l’écriture, l’art plastique, le dessin, la calligraphie arabe et portera sur des débats autour d’une multitude d’ouvrages, des psalmodies du saint Coran, des conférences et des interviews. La cérémonie de remise des prix dans les différents concours sera organisée en marge de l’inauguration du centre Ain Qadous pour l’éducation culturelle et celui de l’animation culturelle d’Al Massira (Fès), lesquels ont été réalisés dans le cadre d’un programme de coopération entre l’INDH et la direction régionale de la culture.

## La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable  
de représenter une espèce  
d'emprisonnement par une  
autre que de représenter n'importe quelle  
chose qui existe réellement par quelque  
chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

Ils avancèrent en silence. Ils étaient arrivés aux quais, dont l'accès était interdit par de grandes grilles. Mais ils se dirigèrent vers une petite buvette où l'on vendait des sandwicheaux frites, dont l'odeur venait jusqu'à eux.

— De toute façon, conclut Garcia, ce n'est pas moi que ça concerne, mais Raoul. Et il faut que je le retrouve. Ça ne sera pas facile.

— Ah ! demanda Cottard avec animation, il se cache ?

Garcia ne répondit pas. Près de la buvette, il s'arrêta et se tourna vers Rambert pour la première fois.

— Après-demain, à onze heures, au coin de la caserne des douanes, en haut de la ville.

Il fit mine de partir, mais se retourna vers les deux hommes.

— Il y aura des frais, dit-il.

C'était une constatation.

— Bien sûr, approuva Rambert.

Un peu après, le journaliste remercia Cottard :

— Oh ! non, dit l'autre avec jovialité. Ça me fait plaisir de vous rendre service. Et puis, vous êtes journaliste, vous me revaudrez ça un jour ou l'autre.

Le surlendemain, Rambert et Cottard gravissaient les grandes rues sans ombrage qui mènent vers le haut de notre ville. Une partie de la caserne des douanes avait été transformée en infirmerie et, devant la grande porte, des gens stationnaient, venus dans l'espoir d'une visite qui ne pouvait pas être autorisée ou à la recherche de renseignements qui, d'une heure à l'autre, seraient périmés. En tout cas, ce rassemblement permettait beaucoup d'allées et venues et on pouvait supposer que cette considération n'était pas étrangère à la façon dont le rendez-vous de Garcia et de Rambert avait été fixé.

— C'est curieux, dit Cottard, cette obstination à partir. En somme, ce qui se passe est bien intéressant.

— Pas pour moi, répondit Rambert.

— Oh ! bien sûr, on risque quelque chose. Mais, après tout, on risquait autant, avant la peste, à traverser un carrefour très fréquenté.

À ce moment, l'auto de Rieux s'arrêta à leur hauteur. Tarrou conduisait et Rieux semblait dormir à moitié. Il se réveilla pour faire les présentations.

— Nous nous connaissons, dit Tarrou, nous habitons le même hôtel.

Il offrit à Rambert de le conduire en ville.

— Non, nous avons rendez-vous ici.

Rieux regarda Rambert :

— Oui, fit celui-ci.

— Ah ! s'étonnait Cottard, le docteur est au courant ?

— Voilà le juge d'instruction, avertit Tarrou en regardant Cottard.

Celui-ci changea de figure. M. Othon descendait en effet la rue et s'avançait vers eux d'un pas vigoureux, mais mesuré. Il ôta son chapeau en passant devant le petit groupe.

— Bonjour, monsieur le juge ! dit Tarrou.

Le juge rendit le bonjour aux occupants de l'auto, et, regardant Cottard et Rambert qui étaient restés en arrière, les salua gravement de la tête. Tarrou présenta le rentier et le journaliste. Le juge regarda le ciel pendant une seconde et soupira, disant que c'était une époque bien triste.

— On me dit, monsieur Tarrou, que vous vous occupez de l'application des mesures prophylactiques. Je ne saurais trop vous approuver. Pensez-vous, docteur, que la maladie s'étendra ?

Rieux dit qu'il fallait espérer que non et le juge répéta qu'il fallait toujours espérer, les desseins de la Providence sont impénétrables. Tarrou lui demanda si les événements lui avaient apporté un surcroît de travail.

— Au contraire, les affaires que nous appelons de droit commun diminuent. Je n'ai plus à instruire que des manquements graves aux nouvelles dispositions. On n'a jamais autant respecté les anciennes lois.

— C'est, dit Tarrou, qu'en comparaison elles semblent bonnes, forcément.

Le juge quitta l'air rêveur qu'il avait pris, le regard comme suspendu au ciel. Et il examina Tarrou d'un air froid.

— Qu'est-ce que cela fait ? dit-il. Ce n'est pas la loi qui compte, c'est la condamnation. Nous n'y pouvons rien.

— Celui-là, dit Cottard quand le juge fut parti, c'est l'ennemi numéro un.

La voiture démarra.



Un peu plus tard, Rambert et Cottard virent arriver Garcia. Il avançait vers eux sans leur faire de signe et dit en guise de bonjour : « Il faut attendre. »

Autour d'eux, la foule, où dominaient les femmes, attendait dans un silence total. Presque toutes portaient des paniers dont elles avaient le vain espoir qu'elles pourraient les faire passer à leurs parents malades et l'idée encore plus folle que ceux-ci pourraient utiliser leurs provisions. La porte était gardée par des factionnaires en armes et, de temps en temps, un cri bizarre traversait la cour qui séparait la caserne de la porte. Dans l'assistance, des visages inquiets se tournaient alors vers l'infirmerie.

Les trois hommes regardaient ce spectacle lorsque dans leur dos un « bonjour » net et grave les fit se retourner. Malgré la chaleur, Raoul était habillé très correctement. Grand

et fort, il portait un costume croisé de couleur sombre et un feutre à bords retournés. Son visage était assez pâle. Les yeux bruns et la bouche serrée, Raoul parlait de façon rapide et précise :

— Descendons vers la ville, dit-il. Garcia, tu peux nous laisser.

Garcia alluma une cigarette et les laissa s'éloigner. Ils marchèrent rapidement, accordant leur allure à celle de Raoul qui s'était placé au milieu d'eux.

— Garcia m'a expliqué, dit-il. Cela peut se faire. De toute façon, ça vous coûtera dix mille francs.

Rambert répondit qu'il acceptait.

— Déjeunez avec moi, demain, au restaurant espagnol de la Marine.

Rambert dit que c'était entendu et Raoul lui serra la main, souriant pour la première fois. Après son départ, Cottard s'excusa. Il n'était pas libre le lendemain et d'ailleurs Rambert n'avait plus besoin de lui.

Lorsque, le lendemain, le journaliste entra dans le restaurant espagnol, toutes les têtes se tournèrent sur son passage. Cette cave ombreuse, située en contrebas d'une petite rue jaune et desséchée par le soleil, n'était fréquentée que par des hommes, de type espagnol pour la plupart. Mais dès que Raoul, installé à une table du fond, eut fait un signe au journaliste et que Rambert se fut dirigé vers lui, la curiosité disparut des visages qui revinrent à leurs assiettes. Raoul avait à sa table un grand type maigre et mal rasé, aux épaules démesurément larges, la figure chevaline et les cheveux clairsemés. Ses longs bras minces, couverts de poils noirs, sortaient d'une chemise aux manches retroussées. Il hochait la tête trois fois lorsque Rambert lui fut présenté. Son nom n'avait pas été prononcé et Raoul ne parlait de lui qu'en disant « notre ami ».

— Notre ami croit avoir la possibilité de vous aider. Il va vous...

Raoul s'arrêta parce que la serveuse intervenait pour la commande de Rambert.

— Il va vous mettre en rapport avec deux de nos amis qui vous feront connaître des gardes qui nous sont acquis. Tout ne sera pas fini alors. Il faut que les gardes jugent eux-mêmes du moment propice. Le plus simple serait que vous logiez pendant quelques nuits chez l'un d'eux, qui habite près des portes. Mais auparavant, notre ami doit vous donner des contacts nécessaires. Quand tout sera arrangé, c'est à lui que vous réglerez les frais.

L'ami hochait encore une fois sa tête de cheval sans cesser de broyer la salade de tomates et de poivrons qu'il ingurgitait. Puis il parla avec un léger accent espagnol. Il proposait à Rambert de prendre rendez-vous pour le surlendemain, à huit heures du matin, sous le porche de la cathédrale.

— Encore deux jours, remarqua Rambert.

— C'est que ce n'est pas facile, dit Raoul. Il faut retrouver les gens.

Le cheval encensa une fois de plus et Rambert approuva sans passion. Le reste du déjeuner se passa à rechercher un sujet de conversation. Mais tout devint très facile lorsque Rambert découvrit que le cheval était joueur de football. Lui-même avait beaucoup pratiqué ce sport. On parla donc du championnat de France, de la valeur des équipes professionnelles anglaises et de la tactique en W. À la fin du déjeuner, le cheval s'était tout à fait animé et il tutoyait Rambert pour le persuader qu'il n'y avait pas de plus belle place dans une équipe que celle de demi-centre. « Tu comprends, disait-il, le demi-centre, c'est celui qui distribue le jeu. Et distribuer le jeu, c'est ça le football. » Rambert était de cet avis, quoiqu'il eût toujours joué avant-centre. La discussion fut seulement interrompue par un poste de radio qui, après avoir seriné en sourdine des mélodies sentimentales, annonça que, la veille, la peste avait fait cent trente-sept victimes. Personne ne réagit dans l'assistance. L'homme à tête de cheval haussa les épaules et se leva. Raoul et Rambert l'imitèrent.

En partant, le demi-centre serra la main de Rambert avec énergie :

— Je m'appelle Gonzalès, dit-il.

Ces deux jours parurent interminables à Rambert. Il se rendit chez Rieux et lui raconta ses démarches dans le détail. Puis il accompagna le docteur dans une de ses visites. Il lui dit au revoir à la porte de la maison où l'attendait un malade suspect. Dans le couloir, un bruit de courses et de voix : on avertissait la famille de l'arrivée du docteur.

— J'espère que Tarrou ne tardera pas, murmura Rieux. Il avait l'air fatigué.

— L'épidémie va trop vite ? demanda Rambert.

Rieux dit que ce n'était pas cela et que même la courbe des statistiques montait moins vite. Simplement, les moyens de lutter contre la peste n'étaient pas assez nombreux.

— Nous manquons de matériel, dit-il. Dans toutes les armées du monde, on remplace généralement le manque de matériel par des hommes. Mais nous manquons d'hommes aussi.

— Il est venu des médecins de l'extérieur et du personnel sanitaire.

— Oui, dit Rieux. Dix médecins et une centaine d'hommes. C'est beaucoup, apparemment. C'est à peine assez pour l'état présent de la maladie. Ce sera insuffisant si l'épidémie s'étend.

Rieux prêta l'oreille aux bruits de l'intérieur, puis sourit à Rambert.

— Oui, dit-il, vous devriez vous dépêcher de réussir.

Une ombre passa sur le visage de Rambert :

— Vous savez, dit-il d'une voix sourde, ce n'est pas cela qui me fait partir.

Rieux répondit qu'il le savait, mais Rambert continuait :

— Je crois que je ne suis pas lâche, du moins la plupart du temps. J'ai eu l'occasion de l'éprouver. Seulement, il y a des idées que je ne peux pas supporter.

(A suivre)



# Redémarrer ou pas le Calcio ?

## *Le championnat des réticents*



**F**eu vert attendu jeudi... mais sans unanimité: après avoir franchi bien des obstacles et alors que la pandémie de coronavirus paraît faiblir, le football italien semble sur le point de redémarrer. Pourtant, certaines voix discordantes se font encore entendre.

"Un passage en force", a résumé lundi sur Radio Rai Daniele Gastaldello, défenseur et capitaine de l'équipe de Brescia, à propos de la probable reprise mi-juin de la Serie A, interrompue depuis le 9 mars.

Son club, 20e et dernier du championnat, n'a rien à sauver de cette saison cauchemardesque, rappelleront les mauvaises langues. Mais Brescia, en Lombardie, est l'une des villes les plus meurtries par le coronavirus et Massimo Cellino, le président du club, a longtemps été l'un des opposants les plus virulents à une reprise du "Calcio".

Avant de voter comme les autres présidents en faveur de la poursuite du championnat, Cellino avait ainsi parlé de "pure folie" et s'était dit prêt à déclarer forfait jusqu'à la fin de saison.

Urbano Cairo, son homologue du To-

rino (15e), n'a jamais été jusque-là, mais lui aussi aurait volontiers tiré le rideau. "Je me plie au choix majoritaire mais je suis perplexe vis à vis des joueurs, qui risquent de se blesser, et quant au peu de temps entre la fin de cette saison et le début de la prochaine", a-t-il encore répété la semaine dernière.

Alors que Zlatan Ibrahimovic, l'une des grandes stars du championnat, a été touché lundi à un mollet selon la presse italienne, la crainte des blessures après deux mois loin des terrains est en effet l'un des arguments avancés par les plus sceptiques.

"Je trouve que c'est le chaos. Si je devais parler uniquement en tant que sélectionneur, je préférerais que ça s'arrête pour repartir calmement la saison prochaine. Il va y avoir une série infinie de matches et je ne sais pas dans quel état vont se retrouver les joueurs", a ainsi estimé le sélectionneur national Roberto Mancini.

Très réservé depuis le début, l'influent président du Comité olympique Giovanni Malago martèle de son côté que l'épidémie est toujours là et que le football doit penser

à un plan B en cas d'arrêt définitif, un choix "fait par 14 des 15 sports collectifs" majeurs.

Les syndicats des joueurs (AIC) et des médecins ont quant à eux défendu leurs intérêts et le font encore. La question des baisses de salaires n'est ainsi pas réglée partout et celle de la responsabilité en cas de maladie reste complexe.

Damiano Tommasi, ex-milieu de terrain de la Nazionale aujourd'hui président de l'AIC, insiste aussi pour obtenir quatre semaines pleines d'entraînement collectif et une reprise de la compétition le 20 juin plutôt que le 13, date espérée par les instances.

Mais au-delà des arguments techniques, reste la question de l'opportunité de reprendre une activité où la distanciation physique est impossible dans un pays ayant enregistré plus de 32.000 morts depuis le début de la pandémie.

Dans un sondage publié le 26 avril par l'agence AGI, deux Italiens sur trois se disaient hostiles à une reprise des compétitions de football. Mais depuis, la question est comme sortie du débat public.

Dans le monde "Ultra" et dans certains

médias, l'opposition à la reprise du football, du moins de ce football à huis-clos imposé par le virus, reste tout de même vivace.

"Mais c'est quoi ce foot ? Une Serie A qui fait rigoler", a ainsi titré la semaine dernière Il Romanista, quotidien entièrement consacré à l'AS Rome.

Les principaux journaux sportifs nationaux sont eux divisés, entre l'enthousiasme du Corriere dello Sport et la prudence de la Gazzetta dello Sport, journal du Nord, propriété d'Urbano Cairo.

Chez les Ultras, l'unité est plus manifeste. De Brescia à Lecce, en passant par Bergame, Naples, Rome ou Turin, partout des banderoles ont été déployées pour dire, comme à Gênes "Non au foot sans tifosi !".

Sur internet pourtant, circule une pétition de supporters demandant au gouvernement de ne surtout pas mettre fin à la saison. Ses promoteurs ? Un groupe de tifosi de la Lazio Rome, deuxième du classement à un petit point de la Juventus. Avec deux titres seulement en 120 ans d'histoire, le club de la capitale a encore quelque chose à gagner.

## La Premier League va voter sur l'autorisation des entraînements avec contacts

**L**es clubs de Premier League vont voter ce mercredi sur la reprise des entraînements avec contacts, après l'autorisation donnée lundi par le gouvernement britannique du passage à la "phase 2" du plan de reprise des compétitions, pas supplémentaire vers le retour du championnat en juin.

Les joueurs et entraîneurs devaient être consultés mardi avant que les propositions soient soumises au vote des vingt clubs mercredi, le jour où seront rendus publics les résultats de la dernière campagne de tests.

Les clubs devront également statuer dans la semaine sur les mesures à appliquer en cas de test positif après le retour des entraînements collectifs.

Les vingt pensionnaires de l'élite ont repris l'entraînement en petits groupes la semaine dernière, en respectant la distanciation physique.

"Avec ce qu'il se passe en Allemagne

(deux journées ont été jouées depuis la reprise, ndlr), je n'ai aucun doute que les clubs vont voter pour essayer de passer à la phase 2", a déclaré à la télévision Sky Sports Jamie Redknapp, ancien milieu de terrain international de Liverpool.

"Il est aussi possible que plusieurs joueurs ne soient pas d'accord, ce qui est leur droit, mais avec le succès en Allemagne - ce n'est pas fantastique, sans supporters ce n'est pas ce que nous aimons mais au moins il y a du foot -, je serais très surpris que (la reprise des entraînements collectifs) ne soit pas votée", a-t-il ajouté.

Certains joueurs ont en effet émis des craintes quant à la possibilité d'être contaminé en reprenant les entraînements en groupe, comme le champion du monde français N'Golo Kanté ou le capitaine de Watford Troy Deeney.

Le ministre des Sports Nigel Huddleston avait expliqué dimanche que le passage à la

phase 2 était "destiné à limiter les risques de blessure et protéger la santé et la sécurité de toutes les personnes impliquées".

"Ces entraînements démarreraient d'abord par de petits groupes de 2 ou 3 athlètes, avant d'élargir éventuellement jusqu'à 4 et 12 puis enfin l'équipe entière", avait précisé le gouvernement.

En Premier League, seulement 8 joueurs ou membres d'encadrement ont été testés positifs au coronavirus (sur 1.744 personnes), rendant possible l'idée d'une reprise du championnat en juin.

La Premier League espérait initialement, dans son "Project Restart", reprendre les matches à partir du 12 juin, puis la date du 19 juin a été évoquée.

Mais des joueurs et des entraîneurs ont plaidé pour ne pas reprendre avant fin juin minimum afin de limiter le risque de blessure après une si longue pause, le dernier match ayant été joué le 9 mars.

## Condoléances



La triste nouvelle est tombée tel un couperet. Khalid Brouzja gendre de notre confrère et ami Mustapha Abouibadallah n'est plus. En ces douloureuses circonstances nous nous associons au deuil des familles Brouzja et Abouibadallah et présentons nos condoléances à l'épouse du défunt, Kawtar, à ses enfants Ines et Mehdi, à ses sœurs, à son frère Simohamed et à notre ami Mustapha.

Puisse Dieu avoir le regretté en Sa Sainte Miséricorde. A Dieu nous sommes et à Lui nous retournons

# “The Last Lance”

*Le documentaire qui révèle toute la vérité sur Armstrong*



**L**e dopage dès ses 21 ans, les bienfaits de l'EPO, son cancer possiblement lié aux hormones de croissance, la maltraitance de son beau-père... la star déchue du cyclisme Lance Armstrong livre sa vérité dans un documentaire produit par ESPN.

Les mots sont prononcés comme une promesse: "je ne vais pas vous mentir, je vais vous dire ma vérité". Sept ans après avoir avoué s'être dopé lors d'un entretien avec la star de la télévision américaine Oprah Winfrey, Lance Armstrong s'est donc à nouveau livré à l'exercice de la confession face caméra, dans "Lance".

Un documentaire de 3h20 dont la première partie a été diffusée dimanche soir sur la chaîne sportive, qui surfe sur l'immense succès de "The Last Dance" ayant retracé la dynastie des Bulls de Michael Jordan. Lui aussi a d'ailleurs dit sa vérité, contestée ces derniers jours par certains acteurs de l'époque.

Pour l'heure, cette série d'interviews menées en 2018 et 2019 par la réalisatrice Marina Zenovich n'a pas encore suscité de réaction dans le monde du cyclisme.

On y apprend pourtant que contrairement à ce qu'il avait dit à Oprah Winfrey, il n'a pas commencé à se dopage en 1996 mais en 1992. "J'avais probablement 21 ans, c'était lors de ma première saison professionnelle", dit-il.

"Est-ce que nous recevions des injections de vitamines et d'autres choses comme ça ? Oui, mais ce n'était pas illégal. Et j'ai toujours demandé ce qu'on me donnait. J'ai toujours su ce qu'il y avait dans les injections et c'est toujours moi qui ai pris la décision", ajoute-t-il.

"Personne ne m'a jamais dit +Ne pose pas de question, on te donne ça et c'est tout+. Je n'aurais jamais accepté ça. Je me suis renseigné, c'était une démarche de ma part", insiste-t-il.

La cortisone est le produit alors consommé par Armstrong. En 1993, il devient champion du monde sur route à Oslo. Un des rares titres qui ne lui aient pas encore été retirés.

L'Américain de 48 ans a remporté sept éditions consécutives du Tour de France de 1999 à 2005. Mais il a été dépossédé de ses victoires après avoir écopé d'une suspen-

sion à vie en 2012 à la suite d'une enquête ouverte par l'Agence américaine antidopage (Usada) qui a établi qu'il était à la tête du "système de dopage le plus sophistiqué, le plus professionnel et le plus efficace de l'histoire du sport".

Ce n'est pas cette période, où il fit la loi sur le cyclisme professionnel dans les années 2000, qui est abordée dans ce chapitre de "Lance", mais sa première vie. Laquelle faillit s'arrêter en 1996 à cause d'un cancer des testicules.

Armstrong, qui confie avoir mené bataille contre cette maladie comme on s'engage dans une compétition à gagner, n'écarter pas la possibilité que son cancer soit lié au dopage.

"Je n'ai pas la réponse. Mais je ne dirais pas non. Ce que je peux dire, c'est que la seule fois de ma carrière où j'ai pris des hormones de croissance c'était en 1996. Donc, dans un coin de ma tête, je me pose la question", répond-il.

C'est l'année précédente qu'Armstrong décide de solliciter le sulfureux docteur Michele Ferrari. "J'ai fait tout ce qu'il a dit, j'ai eu une foi aveugle en lui (...)" Tout ce dont

j'avais besoin, c'était des globules rouges."

De l'EPO, l'ancien coureur assure: "ce que je vais dire ne sera pas populaire, mais à bien des égards, c'est un produit sûr. Tant que vous l'utilisez avec parcimonie, en quantité limitée, sous la surveillance d'un médecin professionnel. Il y a des substances bien plus dangereuses à injecter dans votre corps".

"Au point qu'"il n'a pas été difficile" pour lui d'en reprendre après le cancer.

Armstrong évoque aussi son enfance marquée par l'absence d'un père et la violence d'un beau-père, qui le battait "pour un tiroir laissé ouvert".

"Lance ne serait pas le champion qu'il est devenu sans moi, parce que je l'ai traité comme un animal", estime pour sa part Terry Armstrong, regrettant d'avoir fait de lui "un gagnant à tout prix".

Enfin, Armstrong raconte comment à 15 ans, il a pour la première fois enfreint des règles en utilisant un faux certificat de naissance pour s'inscrire à un triathlon. "Il fallait avoir 16 ans... Falsifier le certificat, participer illégalement et battre tout le monde."

## En Grande-Bretagne, le croquet se veut sport idéal de la distanciation



**S**o British et so... distancié. Les joueurs de croquet, qui reprennent tout juste en Grande-Bretagne après l'arrêt forcé par le Covid-19, rêvent d'une seconde jeunesse pour leur sport, "parfait" selon eux pour pratiquer en appliquant la distanciation.

"Les articles de presse sur le déconfinement

se sont focalisés sur des sports comme le golf, le tennis ou le basketball, en faisant l'impasse sur le croquet, qui est le sport parfait pour la distanciation", note dans un communiqué la fédération britannique de croquet.

Ce sport typiquement anglais, consistant à frapper une boule avec un maillet

pour la faire passer sous des arceaux, se pratique sur des terrains "grands comme deux terrains de tennis", souligne la Croquet Association.

Très majoritairement pratiqué par des retraités, le croquet, tout comme la boule anglaise ("bowls"), un sport voisin, entend profiter de l'occasion pour rajeunir son image.

"Il y a une seule personne sur le gazon en même temps", souligne Jonathan Isaacs, vice-président de la Croquet Association.

"Pour le golf croquet (une variante), même s'il y a deux joueurs sur le court en même temps, l'étiquette impose au joueur dont ce n'est pas le tour de rester à distance", explique-t-il.

L'origine du croquet, pratiqué par Winston Churchill en dépit de son célèbre "No sport", se perd dans les siècles.

Un jeu avec maillets, boules et arceaux est dépeint sur la tapisserie de Bayeux, faisant remonter son origine au XIe siècle au moins, affirme Jonathan Isaacs.

En dépit de l'arrêt imposé par la pandémie, les finances des clubs se portent plutôt bien, assure-t-il. "La plupart n'en peuvent surtout plus d'attendre pour retourner sur le gazon", dit-il.

Mais pour les pratiquants les plus âgés, la situation sanitaire du Royaume-Uni, où le coronavirus a fait plus de 36.000 morts, reste un frein important.

Les plus de 70 ans sont incités à éviter au maximum les contacts avec l'extérieur, en raison de leur vulnérabilité.

Un problème pour la boule anglaise, selon Rod McBeth, dirigeant dans le Sussex (sud-est) de ce sport que pratiquait le navigateur Francis Drake au XVIe siècle.

"Au moins la moitié, si ce n'est les deux tiers des licenciés ont plus de 70 ans", dit-il à l'AFP.

"J'ai parlé à beaucoup de membres de clubs qui s'arrachent les cheveux", raconte-t-il.

Lui-même âgé de 74 ans, il n'a pas commencé à jouer et s'occupe en faisant des puzzles. "Mais l'inaction me rend fou", reconnaît-il.

Si la pratique est réautorisée, les compétitions ne reprendront pas avant l'année prochaine.

"Cela n'a pas de sens de tenter le coup pour rien", justifie Rod McBeth. "Beaucoup de gens qui peuvent (jouer) ne vont pas le faire. Ils ne sont pas sûrs que ce soit une bonne idée."

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

AMUSEUR	RETOURNE SOUVENT SA VESTE		CERTAIN POSSESSIF	PÈRE DE THÉSÉE	CASSE- PIEDS	AVORTON	FÊTU EN ATTENTE	VENT FROID ET VIOLENT	STÉRILET RIEN À SIGNALER
PRATIQUE									
RÉVASS- ONS	PASSAGE À TABAC	TIFS RÉTIFS					GRECQUE CRIBLE		PEUPLES TURCO- MONGOLS
							PORTEUR DE CHARGE		
RADIUM		CRACK	EN TRANSE			INUTILI- TÉ	PAGEOT ENVOYER AD PATRES		
RADIO									LA FIN DU JOUR
							VARIÉTÉ DE PARESSEUX		
FOURRÉ EN PANNE		IVRE	BLAIR					EN TRANSE REFUGE	
			EN PANNE LETTRES D'ABBAS				TRÈS COURT AMAS		SUCRE
DES NÈFLES!	S'EXÉCUTE PETIT RUISSEAU						PORTION DE TRIPES	FIN DE VERBE	
DÉPEND- ANTS									
À L'ENVERS: AVENUE			SOUFFLE						

Solution mots flechés d'hier

FAIT DES TAS DE CHOSSES	A	CASSEUR DE RÈGLES	MORCEAU D'ARN	DÉMONS- TRATIF	GRANDS VASES	PIÈCE SYMBOLÉ DE L'OR	A	RAILLERIE	PRONOM	MÈRE D'ISAAC	JALOUX
ARTICLE ENSEIGNE	M	A	R	Ç	H	A	N	D	I	S	È
PANNEAU	P	A	N	N	E	A	U	E	N	V	É
POSSESSIF	S	A		S	N						
LETTRES DE NASR	S	R		A	P						
DE	D	E		A	S						
PETIT CUBE	B	I	S								
DÉESSE GRECQUE DE L'AURORA	E	O	S								
SOLDAT CONNU	T	R	O	U	F	I	O	N	I		
SU	S	U	B	A							
PONT ON NE PEUT POUTER	I	N	D	U	B	I	T	A	B	L	E
SITUÉE	O	R									
SISE	S	I	S	E							

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab  
(Laâyoune)  
Abdelali khallad  
(Essaouira)

**Collaborateurs**  
Mustapha Elouizi  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2165 -  
Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction:  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage -  
Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**o.j.d. MAROC**

2017  
www.ojd.ma

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Sauge des bois
- 2- Fabrique de dur - Rapport
- 3- Prendre de la couleur - Sombre
- 4- A rendre - Suite
- 5- Montrées - Adverbe anglais
- 6- Vendre - Pour
- 7- Courses effrénées - Plus secret
- 8- Bramer - Sperme de poisson
- 9- Dodu - Lettres princières
- 10- Etain - D'un royaume d'Europe

**VERTICALEMENT**

- 1- Balustrade
- 2- Prête un organe - Fameux espion
- 3- Thymus - L'ubac s'y oppose
- 4- Supérieures
- 5- Débile - Décodé
- 6- Négatif - Réfléchi - Pays de Zénon
- 7- Arme naturelle - Mot de photo
- 8- Projet animal - Egalité
- 9- Porte grain - Suivis à la trace
- 10- Etat d'Europe - Peuplade du Soudan

## Grilles de sudoku

**Facile**

	9				2	7	3
2		8					
	4	2	3			5	
	7	1	3				9
	8	9	5		4	7	2
5				8	4	3	
	3			6	5		1
					2		7
9	2	6					4

**Moyen**

						7	8
	6				8	9	
3	4	8					2
			8	1			7
1	7		5	2		9	4
2			7	4			
	2					3	8
		1	9				6
4	5						

**Difficile**

1	7						
		6			9	7	
		9	2	5			
4			5	8	9		2
							7
5	9		3	1	2		8
				6	8	7	
	2	4				1	
							9
							3

**Expert**

	2	3	9				5
5							
		9	1		2	8	
	5	3		8			
9							7
				6		1	8
		2	6		1	7	
							9
3			7	5			6

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	S	S	A	I	L	L	E	N	T
2	R	E	A	L		I	U	L	E	S
3	G	R	I	L	L	E		U	T	E
4	E	T		I	O	N	S		T	T
5	N		R	E		S	U	R	E	S
6	T	A	I	S	E		M	I	T	E
7	E	R	S		T	R	E	V	E	
8	R	E	E	L		U	R	E		P
9	I		E	O	L	E		E	T	A
10	E	S		T	R	E	S	S	E	S

**Facile**

7	5	2	1	4	3	8	6	9
1	6	8	5	2	9	7	3	4
9	4	3	6	8	7	1	5	2
2	1	9	4	5	8	3	7	6
3	8	4	7	1	6	9	2	5
6	7	5	9	3	2	4	1	8
8	3	1	2	6	4	5	9	7
4	9	6	3	7	5	2	8	1
5	2	7	8	9	1	6	4	3

**Moyen**

6	8	3	9	5	7	2	1	4
4	7	9	1	3	2	6	8	5
1	2	5	8	4	6	3	7	9
9	3	6	5	2	8	7	4	1
8	4	2	7	1	9	5	6	3
7	5	1	4	6	3	9	2	8
2	6	8	3	9	1	4	5	7
3	1	4	2	7	5	8	9	6
5	9	7	6	8	4	1	3	2

**Difficile**

3	1	9	2	8	4	5	6	7
6	5	2	7	9	3	8	1	4
8	4	7	5	6	1	2	3	9
4	9	8	6	1	5	7	2	3
2	3	5	9	7	8	6	4	1
1	7	6	3	4	2	9	8	5
7	2	1	8	3	9	4	5	6
9	8	4	1	5	6	3	7	2
5	6	3	4	2	7	1	9	8

**Expert**

3	2	4	6	8	9	1	5	7
7	9	6	1	5	3	4	2	8
5	1	8	7	4	2	6	3	9
2	6	9	5	1	7	8	4	3
1	8	7	3	6	4	5	9	2
4	3	5	2	9	8	7	6	1
8	4	2	9	7	6	3	1	5
9	7	1	4	3	5	2	8	6
6	5	3	8	2	1	9	7	4

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DRAA TAFILALET AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 32/DRD/CE/1/2020 La Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance l'appel d'offres suivant :

• A.O N° 32/DRD/CE/1/2020 : Objet : Maintenance des systèmes de chloration des centres relevant de DRD Estimation : 1 500 000,00 DH TTC

Caution : 15.000,00 DH Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture à huit-clos des plis aura lieu le Mercredi 24/06/2020 à 10:00 à la Direction Régionale DRAA TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 4004/PC

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DRAA TAFILALET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°30/DRD/CE/D/2020 La Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, lance l'appel d'offres suivant :

AO N° 30 /DRD/CE/D/2020 relatif à Sécurisation d'AEP de Midelt : Equipement de la prise au secours au niveau du barrage HassanII. Estimation : 3 600.000,00 DH TTC.

Caution : 36000,00 DH. Le financement du projet objet du présent appel d'offres sera assuré par la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet 20, Rue Antsirabe - Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis à huis clos aura lieu le Mercredi 01/07/2020 à 10 heures à la Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau. N° 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, doit être formulée sur le portail des marchés publics.

N° 4005/PC

Royaume du Maroc OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)-Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD Renouvellement des tronçons vétustes des conduites d'adduction entre le nouveau complexe CEA et le réservoir Amendis. AVIS D'APPEL D'OFFRES N°47 /DR9/CE/SPN1/2020

La présente consultation concerne les travaux de Renouvellement des tronçons vétustes des conduites d'adduction entre le nouveau complexe CEA et le réservoir Amendis.

Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés mis à jour de ce projet qui a été publié sur le site web de la BERD, Passation des Marchés ([www.ebrd.com](http://www.ebrd.com)) le 28/01/2020.

L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Eau ci-après dénommé «le Maître de l'Ouvrage », a l'intention d'utiliser une partie du produit d'un prêt de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (la Banque) pour couvrir le coût de : Renouvellement des tronçons vétustes des conduites d'adduction entre le nouveau complexe CEA et le réservoir Amendis.

Les soumissions aux marchés qui doivent être financés au moyen du produit d'un prêt de la Banque sont ouvertes aux entreprises de tous les pays. Pour être admissible à l'attribution d'un marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères minimaux suivants :

• Le soumissionnaire doit avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins dix million Dirhams marocains (10 000 000,00 MAD), qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2016-2017-2018).

• Expérience en tant qu'entrepreneur principal, dans le cadre d'au moins deux (02) cas de travaux similaires de type et de nature au cours des dix (10) dernières années et qui comprennent :

«Travaux de pose de conduite d'eau sous pression de diamètre supérieur ou égal à 1000 mm et d'un linéaire minimal de 100 mètres ».

Le dossier d'appel d'offres ne peut être téléchargé qu'à partir du portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Quatre vingt seize mille Dirhams Marocains (96 000MAD) ou son équivalent dans une monnaie convertible.

Les offres doivent être remises ou reçues au bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15/07/2020 à 09h00 (heure locale), où il sera procédé à l'ouverture des plis en présence des représentants des soumissionnaires qui ont choisi d'y assister.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le 15/07/2020 à 10h00(heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Aucune visite du site du projet n'est prévue pour cet appel d'offres.

Les soumissionnaires potentiels peuvent obtenir un complément d'information, uniquement par envoi de courriels à l'adresse suivante : [fferrasi@onee.ma](mailto:fferrasi@onee.ma).

L'adresse de réception des offres transmises par voie postale ou de remise directement au bureau d'ordre de l'Office est la suivante : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE) - Branche Eau Direction Régionale du Nord

Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 /15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08

N° 4006/PC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD Fourniture, transport et pose des débitmètres électromagnétiques de facturation au niveau de Secteur de Production de TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°54DR9/CE/SPN2/2020 La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Fourniture, transport et pose des débitmètres électromagnétiques de facturation au niveau de Secteur de Production de TETOUAN.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 300 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 DH

-Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>

Le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition et installation des caméras de surveillance au niveau de SPN/2 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°55DR9/CE/SPN2/2020 La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition et installation des caméras de surveillance au niveau de SPN/2.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 2 500 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 25 000,00 DH

-Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 24/06/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 4007/PC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD Acquisition et installation des caméras de surveillance au niveau de SPN/2 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°55DR9/CE/SPN2/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition et installation des caméras de surveillance au niveau de SPN/2.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 122 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 DH

-Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 24/06/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 4008/PC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD Entretien du mûr de clôture du réservoir de mise en charge 2000 m3 de la station de traitement RAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°56DR9/CE/SPN2/2020 La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Entretien du mûr de clôture du réservoir de mise en charge 2000 m3 de la station de traitement RAOUZ.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 122 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 DH

-Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 24/06/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 4009/PC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD Entretien du mûr de clôture du réservoir de mise en charge 2000 m3 de la station de traitement RAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°56DR9/CE/SPN2/2020 La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Entretien du mûr de clôture du réservoir de mise en charge 2000 m3 de la station de traitement RAOUZ.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 122 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 DH

-Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 24/06/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 4009/PC

ROYAUME DU MAROC  
Ministère  
de l'Équipement, du  
Transport, de la  
Logistique et de l'Eau  
DIRECTION GENERALE  
DE LA METEOROLOGIE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°  
05/2020/SEGMA/DGM  
Le présent Appel d'offres  
est réservé à la petite  
et moyenne entreprise  
nationale

Le 24/06/2020 à 10h, il  
sera procédé, dans les bu-  
reaux de la Direction gé-  
nérale de la Météorologie à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres sur offres  
de prix n°05/2020/  
SEGMA/DGM, pour l'en-  
retien et le nettoyage des  
locaux de la Direction gé-  
nérale de la Météorologie à  
Casablanca en lot unique.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Service  
des Marchés Publics de la  
Direction générale de la  
Météorologie en face de la  
préfecture Hay Hassani  
Boite Postale 8106 à Casa-  
blanca, il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés pub-  
lics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

-Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : 15 000,00  
dhs (Quinze mille dirhams).  
-L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de : 522 330,00  
dhs (Cinq cent vingt-deux  
mille trois cent trente di-  
rhams TTC).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles  
27,29 et 31 du décret  
n°2.12.349 relatif aux mar-  
chés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le Ser-  
vice des Marchés Publics  
de la Direction générale de  
la Météorologie en face de  
la préfecture Hay Hassani  
Boite Postale 8106 à Ca-  
sablanca.

- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au Ser-  
vice précité;  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

- Soit transmettre par voie  
électronique conformé-  
ment aux dispositions de  
l'arrêté du ministre de  
l'Économie et des finances  
n° 20-14 du 08 Kaada 1435  
(04 Septembre 2014) relatif

à la dématérialisation des  
procédures de passation  
des marchés publics  
Il est prévu une visite des  
lieux le : 09 / 06 / 2020 à  
10h à la Direction générale  
de la Météorologie à CA-  
SABLANCA  
Les pièces justificatives à  
fournir, sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement  
de consultation.

N° 4011/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère  
de l'Équipement, du  
Transport, de la  
Logistique et de l'Eau  
DIRECTION GENERALE  
DE LA METEOROLOGIE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°  
11/2020/DGM/SEGMA  
Le présent Appel d'Offres  
est destiné à la Petite et  
Moyenne Entreprise  
Nationale

Le 25/06/2020 à 10h, il  
sera procédé, dans les bu-  
reaux de la Direction Gé-  
nérale de la Météorologie,  
en face de la préfecture Hay  
Hassani Boite Postale 8106  
à Casablanca à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres sur offres de prix  
n° 11/2020/DGM/  
SEGMA, pour la mainte-  
nance du système d'auto-  
matisation de l'observation  
météorologique à l'aéro-  
port de Nador (Province  
Nador).

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Service  
des Marchés Publics de la  
Direction Générale de la  
Météorologie, en face de la  
préfecture Hay Hassani  
Boite Postale 8106 à Casa-  
blanca, il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés pub-  
lics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

-L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de 378 000,00  
Dirhams (Trois cent  
soixante dix huit mille di-  
rhams TTC).

- Le contenu, la présentat-  
ion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles  
27,29 et 31 du décret  
n°2.12.349 relatif aux mar-  
chés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le Ser-  
vice des Marchés Publics  
de la Direction Générale de  
la Météorologie, en face de  
la préfecture Hay Hassani  
Boite Postale 8106 à Casa-  
blanca.

- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-

cusé de réception au Ser-  
vice précité;

- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Soit transmettre par voie  
électronique conformé-  
ment aux dispositions de  
l'arrêté du ministre de  
l'Économie et des finances  
n° 20-14 du 08 Kaada 1435  
(04 Septembre 2014) relatif  
à la dématérialisation des  
procédures de passation  
des marchés publics  
Il est prévu une visite des  
lieux le 11/06/2020 à 10  
h00mn à l'aéroport de  
Nador.

Les pièces justificatives à  
fournir, sont celles prévues  
par l'article 9 du règlement  
de consultation.

N° 4012/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime,  
du Développement  
Territoriale et des Eaux  
et Forêts

Direction Provinciale de  
l'Agriculture d'Azilal  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°13/2020  
(RÉSERVÉ AUX PETITES  
ET MOYENNES ENTRE-  
PRISES NATIONALES)

Le Vendredi 19 Juin  
2020 à 10 heures, il sera  
procédé dans la salle de  
réunion de la Direction  
Provinciale de l'Agriculture  
d'Azilal à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres sur offres de prix  
pour objet : Travaux de  
plantation de 100 ha d'oli-  
vier à la Caïdat Ait Attab ,  
Cercle de Bzou, Province  
d'Azilal.

Le dossier d'appel d'of-  
fres peut être retiré au bu-  
reau des marchés de la  
Direction Provinciale de  
l'Agriculture d'Azilal, et il  
peut être également télé-  
chargé à partir du Portail  
des marchés de l'Etat :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma),

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
Trente mille dirhams (30  
000,00 dhs).

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de : Un million  
trois cent soixante neuf  
mille deux cent dirhams (1  
369 200,00 dhs).

Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être conformes aux dis-  
positions des articles 27, 29  
et 31 du décret n° 2-12-349  
relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau des marchés de la  
Direction Provinciale de  
l'Agriculture d'Azilal;

• Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bu-  
reau précité ;  
• Soit les déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés Publics.

• Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règlement  
de consultation.

N° 4013/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'EDU-  
CATION NATIONALE  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
AREF MARRAKCH –  
SAFI  
DIRECTION D'EL  
KELAA DES SRAGHNA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 10/INV/2020

Le 23/06/2020 à 10 H, il  
sera procédé dans la salle  
des réunions de la direc-  
tion provinciale d'El Kelaa  
des Sraghna relevant de  
l'AREF Marrakech Safi,  
avenue Youssef Ibn Tach-  
fine à El Kelaa des  
Sraghna, à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'offre  
ouvert sur offres de prix  
pour :

- Lot N° 01 : Etudes tech-  
niques et le suivi des tra-  
vaux de construction des  
murs de clôture aux trois  
(03) écoles primaire relevant  
de la direction provin-  
ciale d'El Kelaa des  
Sraghna.

- Lot N° 02 : Etudes tech-  
niques et le suivi des tra-  
vaux d'aménagement de  
Huit (08) salles du présco-  
laire aux écoles primaires  
relevant de la direction  
provinciale d'El Kelaa des  
Sraghna.

Les dossiers d'appel d'of-  
fre peuvent être retirés du  
Service des Affaires Admi-  
nistratives et Financières -  
Bureau des marchés - de la  
direction provinciale d'El  
Kelaa des Sraghna, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :

- Lot N° 01 : (1 000,00 DH)  
Mille Dirhams.

- Lot N° 02 : (400,00 DH)  
Quatre Cent Dirhams.

• L'estimation des coûts  
des prestations établie par  
le maître d'ouvrage (T.T.C)  
est fixé à la somme de :

- Lot N° 01 : (36 000,00  
DH) Trente Six Mille Di-  
rhams.

- Lot N° 02 : (11 160,00  
DH) Onze Mille Cent  
Soixante Dirhams.

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret 2.12.349  
relatif aux marchés pub-  
lics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plis  
par courrier recommandé  
avec accusé de réception  
au Service des Affaires Ad-  
ministratives et Finan-  
cières - Bureau des  
marchés - de la direction  
provinciale d'El Kelaa des  
Sraghna;

- soit les déposer contre ré-  
cépissé au bureau précité ;  
- soit les remettre au prési-  
dent de la commission

d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

- Soit les transmettre par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pub-  
lics.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 8 du règlement  
de consultation.

N° 4014/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'EDU-  
CATION NATIONALE  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
AREF MARRAKCH –  
SAFI  
DIRECTION D'EL  
KELAA DES SRAGHNA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 11/INV/2020

Le 23/06/2020 à 10 H 30  
mn, il sera procédé dans la  
salle des réunions de la di-  
rection provinciale d'El  
Kelaa des Sraghna relevant  
de l'AREF Marrakech -Safi,  
avenue Youssef Ibn Tach-  
fine à El Kelaa des  
Sraghna, à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'offre  
ouvert sur offres de prix  
pour les:

Travaux d'extension de (2)  
deux lycées qualifiant re-  
levant de la direction provin-  
ciale d'El Kelaa des  
Sraghna, en lot unique.

Les dossiers d'appel d'of-  
fre peuvent être retirés du  
Service des Affaires Admi-  
nistratives et Financières -  
Bureau des marchés - de la  
direction provinciale d'El  
Kelaa des Sraghna, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :

(40 000,00 DH) Quarante  
Mille Dirhams.

• L'estimation des coûts  
des travaux établie par le  
maître d'ouvrage (T.T.C)  
est fixé à la somme de : (1  
644 360,00 DH) Un Million  
Six Cent Quarante Quatre  
Mille Trois Cent Soixante  
Dirhams. T.T.C

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret 2.12.349  
relatif aux marchés pub-  
lics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis  
par courrier recommandé  
avec accusé de réception  
au Service des Affaires Ad-  
ministratives et Finan-  
cières - Bureau des  
marchés - de la direction  
provinciale d'El Kelaa des  
Sraghna;

- Soit les déposer contre  
récépissé au bureau précité;  
- Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis ;  
- Soit les transmettre par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pub-  
lics.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règlement  
de consultation.

N° 4015/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'EDU-  
CATION NATIONALE  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
AREF MARRAKCH –  
SAFI  
DIRECTION D'EL  
KELAA DES SRAGHNA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 12/INV/2020

Le 23/06/2020 à 11 H, il  
sera procédé dans la salle  
des réunions de la direc-  
tion provinciale d'El Kelaa  
des Sraghna relevant de  
l'AREF Marrakech -Safi,  
avenue Youssef Ibn Tach-  
fine à El Kelaa des  
Sraghna, à l'ouverture des  
plus relatifs à l'appel d'offre  
ouvert sur offres de prix  
pour les:

Travaux de construction de  
(8) huit salles de pré-  
scolaire aux écoles pri-  
maires relevant de la  
direction provinciale d'El  
Kelaa des Sraghna, en lot  
unique.

Les dossiers d'appel d'of-  
fre peuvent être retirés du  
Service des Affaires Admi-  
nistratives et Financières -  
Bureau des marchés - de la  
direction provinciale d'El  
Kelaa des Sraghna, il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :

(40 000,00 DH) Quarante  
Mille Dirhams.  
• L'estimation des coûts  
des travaux établie par le  
maître d'ouvrage (T.T.C)  
est fixé à la somme de : (1  
566 604,80 DH) Un Million  
Cinq Cent Soixante Six  
Mille Six Cent Quatre  
Dirhams, 80 Cts. T.T.C

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret 2.12.349  
relatif aux marchés pub-  
lics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis  
par courrier recommandé  
avec accusé de réception  
au Service des Affaires Ad-  
ministratives et Finan-  
cières - Bureau des  
marchés - de la direction  
provinciale d'El Kelaa des  
Sraghna;

- Soit les déposer contre  
récépissé au bureau précité;  
- Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis ;  
- Soit les transmettre par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pub-  
lics.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règlement  
de consultation.

N° 4016/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA  
CONSEIL PROVINCIAL  
DGS

**Avis Rectificatif**

Il est porté à la connaissance du public que l'objet de  
l'appel d'offres n° 11/2020/BP publié à la quotidienne libé-  
ration du 23-24 mai 2020 est rectifié comme suit :

Lire : Estimation =1.743.907.20 dhs (Un million  
sept cent quarante-trois mille neuf cent sept Dhs vingt  
centimes )

Au lieu de : 1.743.907.20 dhs (Un million sept cent  
quarante-trois mille neuf cent sept Dhs )  
Le reste sans changement.

N° 4010/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION MARRAKECH SAFI  
DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 16/INV/2020

Le 18/06/2020 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al HAOUZ-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux de construction de 6 salles au lycée MOKHTAR ASSOUSSI à la C.T. OURIKA. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 DHS (vingt mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 1 095 360,00 Dhs (Un million quatre-vingt-quinze mille trois cent soixante Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposé électroniquement via le portail des marchés publiques : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :  
Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 4

Les entreprises non installées au Maroc doivent four-

nir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation. NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux PME

N° 4017/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle  
De l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° : 06/2020/CH/EXP « Séance publique »

Le 22 juin 2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : l'achat de légumes et fruits pour les internats et cantines des lycées collégiaux, implantés aux cercles administratifs Imintanout et Mejjat, relevant de la DPMENFPESRS DE CHICHAOUA, AREF - MS (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 32 000,00 dirhams (Trente-Deux Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des fournitures est fixée à la somme de : 1 795 391,00 dhs (Un Million Sept cent Quatre-vingt-Quinze Mille Trois Cent Quatre-vingt-Onze Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;

- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le

cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 4018/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'ESSAOUIRA  
PACHALIK DE TAMANAR  
COMMUNE DE TAMANAR  
DIRECTION DES SERVICES BUREAU DES ETUDES ET MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2020/CT

Le Mardi 30/06/2020 à 10H30, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Tamanar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Aménagement du souk hebdomadaire.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du président de la Commune de Tamanar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 16 000,00 DH (Seize mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 939.068,40 dhs (Neuf cent trente neuf mille soixante huit dhs, quarante centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la Commune de Tamanar.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4019/PA

Royaume du Maroc  
Archives du Maroc  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2020 (SEANCE PUBLIQUE)

Le vendredi 19 juin 2020 à 10h, il sera procédé, au siège des Archives du Maroc sise à 05, Avenue Ibn Batouta, BP : 764 , Agdal, -Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 01/2020 concernant:

La sécurité, la surveillance et le gardiennage des locaux des Archives du Maroc (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'institution Archives du Maroc (Division des affaires administratives et financières), sise à 05, Avenue Ibn Batouta, BP : 764, Agdal, -Rabat ; il peut être, également, téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille dirhams (5.000,00 dhs)

• L'estimation des prestations objet du présent appel d'offre est évaluée à : Deux Cent neuf mille quarante-neuf dirhams quatre vingt dix huit centimes TTC (209.049,98 dhs TTC). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et aux formes de passation des marchés des Archives du Maroc.

Les concurrents peuvent :  
- déposer, contre récépissé, leurs plis au siège de l'institution Archives du Maroc (Division des affaires administratives et financières), sis à 05, Avenue Ibn Batouta, BP : 764, Agdal, -Rabat ;

- ou les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à cette institution ;  
- déposer leurs offres par voie électronique au portail des marchés publics ;

- ou les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 09 et 10 du règlement de consultation. N° 4020/PA

Royaume du Maroc  
Archives du Maroc  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2020 (SEANCE PUBLIQUE)

Le vendredi 19 juin 2020 à 11h il sera procédé, au siège des Archives du Maroc sise à 05, Avenue Ibn Batouta, BP : 764 , Agdal, -Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 02/2020 concernant:

Le nettoyage et l'entretien des locaux des Archives du Maroc (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'institution Archives du Maroc (Division des Affaires Administratives et Financières), sise à 05, Avenue Ibn Batouta, BP : 764 , Agdal, -Rabat ; il peut être, également, téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille dirhams (5.000,00 dhs)

• L'estimation des prestations objet du présent appel d'offre est évaluée à : Cent quatre-vingt-dix mille trente sept dirhams vingt trois centimes TTC

(190.037,23 dhs TTC). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et aux formes de passation des marchés des Archives du Maroc. Les concurrents peuvent :

- déposer, contre récépissé, leurs plis au siège de l'institution Archives du Maroc (Division des affaires administratives et financières), sis à 05, Avenue Ibn Batouta, BP : 764, Agdal, -Rabat ;

- ou les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à cette institution ;

- déposer leurs offres par voie électronique au portail des marchés publics ;  
- ou les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La visite des lieux est prévue le mercredi 10 juin 2020 à 11h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 09 et 10 du règlement de consultation. N° 4021/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHICHAOUA  
CERCLE DE CHICHAOUA  
CAIDAT CHICHAOUA  
COMMUNE SIDI BOUZID ARREGRAGUI  
Avis d'appel d'offre ouvert en séance publique N° : 02/2020

Le Mardi 23 Juin 2020 à 10 h, il sera procédé dans le bureau de monsieur le président de la commune SIDI BOUZID ARREGRAGUI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour: Travaux complémentaires du réseau d'assainissement liquide du centre et douars relevant de la commune Sidi Bouzid - PROVINCE DE CHICHAOUA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la commune de Sidi Bouzid Arregragui Province de Chichaoua , Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cent mille Dirhams (100 000,00 DHS).

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois millions neuf cent onze mille sept cent cinquante et un dhs,28 cts (3 911 751,28 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de service technique

de la commune rurale de SIDI BOUZID ARREGRAGUI.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4022/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Rabat-Salé-Kenitra  
Province de Kenitra  
Caidat Mograne  
Commune de Mograne  
Division des affaires Administratifs  
Financière et juridique  
Bureau des marchés public et bon de commande

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/2020

Le Mardi 23 Juin 2020 à 9H00 du matin il sera procédé, dans le bureau du Monsieur le Président de la Commune Mograne à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur les prix N° 06/2020 relative aux : TRAVAUX DE MAINTENANCE D'ECLAIRAGE PUBLICS DANS LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE MOGRANE (lot unique).

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré au bureau des marchés public de la commune Mograne, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à 50.000,00dhs (Cinquante mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme 1.102.080 ,00 dhs TTC (Un Million cent deux mille quatre vingt dirhams) TTC.

La visite du lieu est fixée Lundi 08 Juin 2020 à 10h00 du matin.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune de Mograne.

-Soit les envoyer par courrier électronique conformément aux dispositifs de la décision du ministre de l'économie et du finance N° 14-20 en date du 04-09-2014

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés et au nom de Monsieur le Président de la Commune de Mograne.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 4023/PA

ETUDE MAITRE MOHAMED KARIM DOULIAZAL NOTAIRE A CASABLANCA 465 BVD AMBASSADEUR BEN AICHA APPT 41 4 ETAGE CONSTITUTION DE LA SOCIETE « URBAT MAROC » S.A.R.L

Aux termes d'un acte notarié reçu par Maître Mohamed Karim DOULIAZAL, Notaire à Casablanca, en date du 16.03.2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée avec les caractéristiques suivantes :  
 Dénomination : " URBAT MAROC " S.A.R.L.  
 OBJET :  
 - La société a pour objet :  
 - Toutes opérations de promotion immobilière, acquérir, construire et aliéner tous immeubles à usage d'habitation, professionnel, administratif et commercial.  
 - La promotion Immobilière sous toutes ses formes ;  
 - Les travaux de lotissements, canalisation, voirie et viabilisation ;  
 - développer un projet immobilier ou lotissement pour le compte de toutes personnes physique ou morale  
 - La réalisation des investissements dans tous les autres secteurs (industriel, agricole...);  
 - L'acquisition de toutes propriétés urbaines ou rurales leur exploitation par tous moyens et la promotion immobilière.  
 -Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement aux objets sus-énoncés ou susceptible d'en favoriser le développement.  
 SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Casablanca, 55 Boulevard la Corniche, Bourgogne.  
 DURÉE : La durée de la société reste fixée à QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années consécutives, à compter de son immatriculation au registre de commerce, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée prévue par les statuts.  
 APPORTS : Le capital est divisé en 100 parts sociales d'une valeur nominale de 100,00 DHS chacune portant le numéro de 1 à 100 sont entièrement libérées en rémunération des apports en numéraire et répartie comme suit :  
 1- Mr REDA SEBTI ... 8.000,00 DHS  
 2- Mme Nihal SEFRAOUI ...

2.000,00 DHS  
 Soit au total 10.000,00 DHS  
 CAPITAL SOCIAL : Le capital social de la société est donc fixé à la somme de DIX MILLE DIRHAMS (10.000,00 DHS), divisé en Cent (100) parts sociales, de CENT (100,00 DHS) Dirhams chacune, numérotées de 1 à 100, toutes souscrites en numéraire et libérées en totalité, elles sont attribuées aux associés proportionnellement à l'apport de chacun, soit :  
 1- Mr REDA SEBTI ... 80 parts  
 2- Mme Nihal SEFRAOUI ... 20 parts  
 Soit au total 100 parts  
 GERANCE : La société est administrée et gérée, pour une durée illimitée, par Monsieur REDA SEBTI.  
 La société sera valablement engagée pour tous les actes la concernant par la signature unique du gérant.  
 Le dépôt légal a été effectué au centre Régional d'investissement de Casablanca le 20.05.2020.  
 Registre de commerce : 460867.  
 Pour extrait et mention Maître Mohamed Karim DOULIAZAL  
 N° 4028/PA  
 ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Académie Régionale de l'Éducation et de Formation Région Drâa-Tafilalet Direction Provinciale de Midelt  
 AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX (Séance publique)  
 Le 19/06/2020, il sera procédé au bureau du chargé de Service des Affaires Administratives et Financières, Construction, Equipement Et Patrimoine au siège de la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt, sise à Avenue El massira, Midelt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix comme suit :  
 1. Appel d'offres n° 05/MID/EXP/2020  
 • Objet : «Recharge de bouteilles de gaz butane

destinées au fonctionnement des internats des écoles communautaires, internats et cantines scolaires des lycées collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt.»  
 • Heure d'ouverture des plis : 11H00  
 • Cautionnement provisoire : 5 000.00 (Cinq mille Dirhams )  
 • L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
 \*Montant min : 339 916.50 DHS (Trois cent trente-neuf mille neuf cent seize Dirhams 50 Centimes)  
 \*Montant max :399 866.50DHS (Trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent soixante-six Dirhams 50 Centimes)  
 Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au siège de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt sise à Avenue Elmassira Midelt, il peut également être téléchargé

à partir du portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 • soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
 • soit déposés contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sis à l'adresse précitée.  
 • soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 • Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.  
 N° 4029/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الثقافة والشباب والرياضة  
 قطاع الثقافة  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
 Département de la Culture  
 المديرية الجهوية  
 لجهة الشرق  
 وجدة  
 DIRECTION REGIONALE DE L'ORIENTAL OUIDA  
 Avis d'appel d'offre ouvert sur offres des prix  
 N° : 02/DRCOO/2020  
 Le vendredi 19 Juin 2020 à 10 h, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction régionale de la culture de l'oriental à OUIDA, sis à Avenue zayad ben soltan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix ayant pour objet : **Travaux d'installation des équipements techniques de la maison de culture à DEBDOU, province de TAOURIRT.**  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'ordre de la direction régionale de la culture à l'oriental à OUIDA, sis à Avenue zayad ben soltan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **100.000,00DHS (cent mille dirhams).**  
 L'estimation établie par le maître d'ouvrage des coûts des travaux est fixée à la somme de : **5.416.868,40 DHS TTC. (Cinq million quatre cent seize mille huit cent soixante-huit dirhams et 40 centime TTC).**  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
 - Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction régionale.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit envoyer le dossier de la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° : 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
 -Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-après :  

Secteur	Qualification	Classe
K	K2/K3	2

 -Les documents techniques, prospectus et catalogues pour tous les prix qui sont exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés au siège de la direction régionale de la culture de l'Oriental à OUIDA le 18/06/2020 avant 16h00mn.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
 Direction Régionale de la Culture : Oujda ; Région : L'Oriental  
 Boulevard Zayad ben Soltan, Tel : 05 36 51 42 00, Fax : 05 36 51 52 45, E-mail : directioncultureoujda@gmail.com  
 N° 4024/PA

ROYAUME DU MAROC  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 Département des Eaux et Forêts  
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Centre  
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi  
 AVIS RECTIFICATIF N°2 de l'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2020/DPEFLCD/SAFI  
 Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi informe le public que la date prévue pour l'ouverture des plis est reportée au 16/06/2020 à 10h00 au lieu du 01/06/2020 à 10h00.  
 Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier conformément au tableau ci-dessous :  

Lot	Secteur d'activité	Qualification exigée	Catégorie
1	1	1.4	4
2	1	1.4	4
3	1	1.4	5

 NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.  
 Le reste est sans changement  
 N° 4025/PA

ROYAUME DU MAROC  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 Département des Eaux et Forêts  
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Centre  
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi  
 AVIS RECTIFICATIF de l'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2020/DPEFLCD/SAFI  
 Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi informe le public que la date prévue pour l'ouverture des plis est reportée au 17/06/2020 à 10h00 au lieu du 02/06/2020 à 10h00.  
 Le reste est sans changement  
 N° 4026/PA

ROYAUME DU MAROC  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 Département des Eaux et Forêts  
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Centre  
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi  
 AVIS RECTIFICATIF de l'avis D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2020/DPEFLCD/SAFI  
 Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi informe le public que la date prévue pour l'ouverture des plis est reportée au 18/06/2020 à 10h00 au lieu du 04/06/2020 à 10h00.  
 Le reste est sans changement  
 N° 4027/PA

« DETR » S.A.R.L  
SOCIÉTÉ  
A RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE AU CAPITAL  
DE 100.000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : CHEZ  
SIDORIC-ESPACE PORTE  
D'ANFA 3, RUE BAB EL  
MANSOUR, IMMEUBLE  
C, 1ER ETAGE, BUREAU  
N° 3 - CASABLANCA  
CONSTITUTION  
DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous  
seing privé en date, à Casa-  
blanca, du 21/04/2020, il a  
été formé une société à res-  
ponsabilité limitée dont les  
caractéristiques sont les  
suivantes :

DENOMINATION : \*  
DETR \* S.A.R.L.

OBJET : La société a pour  
objet, tant au Maroc qu'à  
l'étranger :

- La construction, la réali-  
sation d'ouvrages de tra-  
vaux publics, génie civil et  
bâtiments

- Tous projets de construc-  
tion, commercialisation et  
développement de compé-  
tence

- La promotion immobili-  
ère

- L'import-export de maté-  
riels de travaux publics

- La formation et le bureau  
d'études en BTP

- La commercialisation de  
produits en BTP

- La prestation de services  
aux entreprises et organi-  
sations

SIEGE SOCIAL : Le siège  
social est fixé à Casablanca

3 RUE BAB EL MAN-  
SOUR, IMMEUBLE C, 1ER  
ETAGE, BUREAU 3

Les associés effectuent les

apports en numéraire, à sa-  
voir :

\* Monsieur Jean-Martin  
ACHILLI, la somme de  
cinquante mille dirhams :  
50.000,00 DHS

\* Monsieur Yann, Tana-  
here, Teina BIZIEN, la  
somme de cinquante mille  
dirhams : 50.000,00 DHS

Soit au total la somme de  
cent mille dirhams : 100  
000,00 DHS

DUREE : 99 années à  
compter du jour de l'im-  
matriculation au Registre  
du commerce.

ANNEE SOCIALE : Du 1  
JANVIER au 31 DECEM-  
BRE de chaque année.

GERANCE :  
-Monsieur Jean-Martin  
ACHILLI.

- Monsieur Yann, Tana-  
here, Teina BIZIEN

La société sera engagée par  
leur signature séparée.

BENEFICIAIRES : Les produits  
nets de la société constatés  
par l'inventaire annuel  
après prélèvements légaux  
et statutaires sont attribués  
aux associés.

DEPOT ET IMMATICU-  
LATION AU RC : Le dépôt  
a été effectué auprès du  
Greffe du Tribunal de  
Commerce de Casablanca

le 21/05/2020 sous le  
n°734988

POUR EXTRAIT ET MEN-  
TION

Le gérant

N° 4030/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR

PROVINCE

DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
02/2020/BG

Le 25 juin 2020 à 10 heures,  
il sera procédé dans les bu-  
reaux de M. Le Gouver-  
neur de la Province de  
Khénifra à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'of-  
fres ouvert sur offres de  
prix concernant :

Equipement de la grande  
salle au siège de la Pro-  
vince de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès ser-  
vice provincial des marchés  
relevant du  
Secrétariat Général de la  
Province de Khénifra, il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics :

www.marchespublics.gov.  
ma

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
Quatorze mille Dirham  
(14.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de Neuf cent  
dix sept mille sept cent  
soixante dirhams TTC  
(917.760,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres  
est réservé aux petites et  
moyennes entreprises, aux  
coopératives, aux unions  
de coopératives et à l'auto-  
entrepreneur.

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 27, 29, 31, 148, 149 et

150 du décret n° 2-12-349  
relatif aux marchés pub-  
lics, et l'arrêté du minis-  
tre de l'économie et des  
finances n° 20-14 du 8  
Kaada 1435 (4 Septembre  
2014) relatif à la dématé-  
rialisation des procédures de  
passation des marchés pub-  
lics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au service  
des marchés ;  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

- Soit les déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics.

Les échantillons pour les  
articles 1, 4, 9 et 10 du bor-  
dureau des prix sont exigés  
par le dossier d'appel d'of-  
fres et doivent être dépo-  
sés au service provincial  
des marchés relevant du  
Secrétariat Général de la  
Province de Khénifra  
avant le 24 juin 2020 à 10  
heures

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 09 du règle-  
ment de consultation.

N° 4031/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR

PROVINCE

DE KHENIFRA

DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
05/2020/BG

Le 23 Juin 2020 à 10  
heures, il sera procédé  
dans les bureaux de M. Le  
Gouverneur de la Province  
de Khénifra à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres ouvert sur offres  
de prix concernant :

Achat de matériel infor-  
matique destiné au Pacha-  
lik de la ville de Khénifra -  
Province de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès ser-  
vice provincial des marchés  
relevant du  
Secrétariat Général de la  
Province de Khénifra, il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics :

www.marchespublics.gov.  
ma

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
Deux mille cinq cent Di-  
rham (2.500,00 dhs).

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de Cent  
soixante cinq mille cent  
vingt dirhams TTC  
(165.120,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres  
est réservé aux petites et  
moyennes entreprises, aux  
coopératives, aux unions  
de coopératives et à l'auto-  
entrepreneur.

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 27, 29, 31, 148, 149 et  
150 du décret n° 2-12-349  
relatif aux marchés pub-  
lics, et l'arrêté du minis-  
tre de l'économie et des  
finances n° 20-14 du 8  
Kaada 1435 (4 Septembre  
2014) relatif à la dématé-  
rialisation des procédures de  
passation des marchés pub-  
lics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au service  
des marchés ;  
- Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

- Soit les déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics.

Les prospectus, notices et  
catalogues pour tous les  
articles du bordereau des  
prix sont exigés par le  
dossier d'appel d'offres et  
doivent être déposés au  
service provincial des  
marchés relevant du Se-  
crétariat Général de la  
Province de Khénifra  
avant le 22 Juin 2020 à 10  
heures

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 09 du règle-  
ment de consultation.

N° 4032/PA



**APPELS D'OFFRES OUVERTS  
SUR OFFRES DE PRIX**

Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Education et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard  
Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

AOO N°	Objet	Montant de la caution provisoire (DHS)	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS	Observation
05/2020/AREF-DT	ACQUISITION DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT ET MOBILIER DE BUREAU DESTINE AUX NOUVELLES CREATIONS ET EXTENSIONS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE L'AREF DE LA REGION D-T A ERRACHIDIA.	100 000.00 Cent mille dirhams.	19/06/2020 À 10h00	<b>7 377 451,20</b> SEPT MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX- SEPT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE ET UN DIRHAMS VINGT CENTIMES	Les échantillons seront remis au bureau des marchés de l'AREF-DT au plus tard le 18/06/2020 À 16h30

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précitée, il peut également  
être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes  
aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précitée ;
- Soit les déposés, contre récépissé, au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant  
l'ouverture des plis.
- Soit les envoyés électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-  
14 du 04-09-2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 4034/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech-SAFI  
Direction provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DES PRIX - N°: 16/INV/2020  
(Séance publique)**

Le 19/06/2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de Marrakech relevant de  
l'AREF Marrakech-Safi, avenue Jnane Hari, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis, **strictement réserve au PME**  
ayant pour objet: **L'acquisition du Matériels informatiques au profit des espaces d'orientation relevant  
de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires  
administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du  
portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit:

Cautionnement provisoire en dhs TTC		Estimations de la prestation en dhs TTC	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
1000.00	Mille dirhams	54 000.00	Cinquante quatre mille dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles  
27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au  
service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des  
plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la  
dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement  
dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».
- La date de dépôt de la documentation (des articles qui portent l'Astérix (\*)) au bordereau des prix à  
la Direction provinciale de Marrakech (bureau des appels d'offres) est jusqu'à la veille de la date  
d'ouverture des plis, **avant 15H00.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

NB: En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N°3011.13 du  
24 hijal434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20  
mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les  
concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4 du règlement de  
consultation.

N° 4033/PA